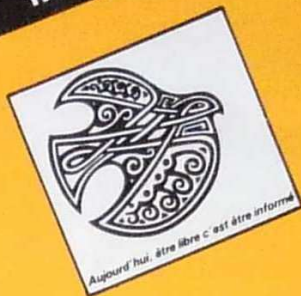


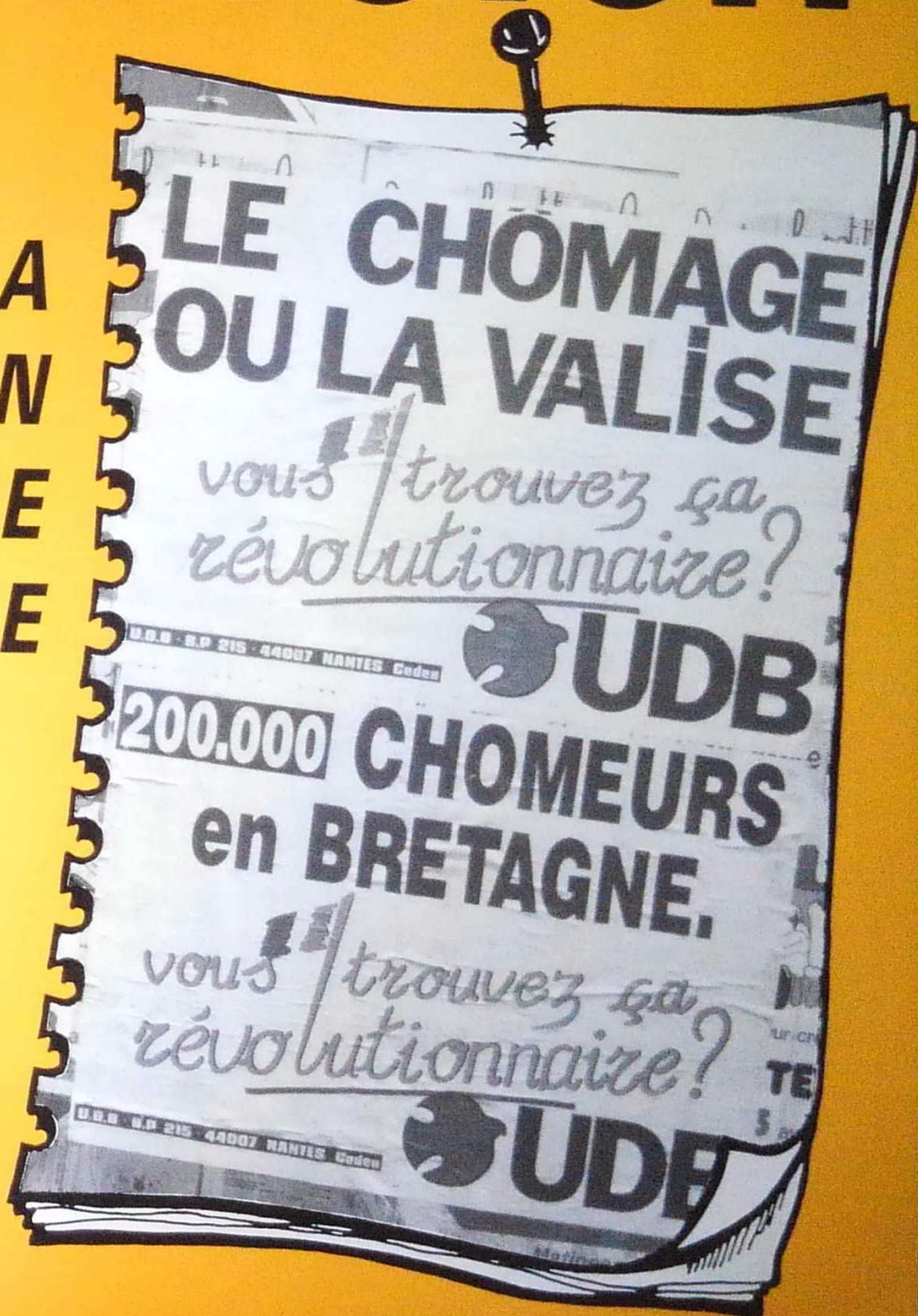
N° 305 - 12 F  
MAI 1989



ISSN 0245-9507

# le peuple breton

● LA  
DIMENSION  
BRETONNE  
S'AFFIRME



OÙ VA LE CINÉMA CELTIQUE ?

POBL VREIZH

Europe

Le II<sup>e</sup> congrès d'Eusko Alkartasuna au pays basque sud



Karlos Garaikoetxea et Inaxio Oliveri, président et secrétaire général d'E.A.

L'UDB était présente au II<sup>e</sup> congrès d'Eusko Alkartasuna, qui se tenait à Bilbao, les 1<sup>er</sup> et 2 avril dernier. Né en 1986 d'une scission au sein du vieux Parti nationaliste basque (PNV), Eusko Alkartasuna est présidé par Karlos Garaikoetxea, qui fut président du gouvernement autonome basque et qui siège aujourd'hui au Parlement européen.

Depuis sa création récente, E.A. occupe une place originale dans la vie politique en Euskadi (Pays Basque), où, ne l'oublions pas, plus de sept électeurs sur dix ont voté pour un parti basque aux dernières élections. En effet, E.A. se distingue à la fois d'Herri Batasuna, l'aile politique d'ETA, par son refus de la violence, du PNV démocrate-chrétien, par son option social-démocrate qui le situe dans le champ progressiste, et d'Euskadiko Eskerra, l'autre parti basque de gauche, par son combat pour l'autodétermination du peuple basque. Autre originalité : E.A. est le seul parti organisé sur l'ensemble d'Euskadi, c'est-à-dire dans les parties dites « française » et « espagnole » du territoire basque. La solidarité commence entre Basques...

La doctrine d'E.A., parti à vocation gouvernementale, repose sur six principes majeurs :

— la vocation nationale du peuple

— la solidarité avec les autres peuples sans Etat d'Europe en vue de la construction d'une Europe des peuples et des régions. C'est en ce sens que l'UDB et E.A. siègent côte à côte au sein de l'Alliance libre européenne (ALE), qui compte actuellement quatre députés au Parlement européen et en comptera davantage le 18 juin prochain, il faut le souhaiter.

— La solidarité aussi avec tous les peuples victimes de l'impérialisme et des mécanismes du sous-développement. De tous les porte-paroles des nombreuses délégations étrangères qui avaient répondu à l'invitation d'E.A., celui du Front Polisario, en lutte contre la tyrannie d'Hassan II, fut le plus applaudi par l'assemblée des congressistes.

— Le pacifisme en Euskadi et dans le monde entier, car « les valeurs supérieures comme celle de la vie ne doivent pas être subordonnées à d'autres raisons pratiques ». En

conscience, E.A. refuse et condamne la politique des blocs, milite pour un désarmement général et le renoncement à « l'équilibre de la terreur » et soutient l'objection de conscience.

— « un sage équilibre entre le développement technologique et la préservation de l'environnement », qui ne pourra être obtenu, selon E.A., que par « une conscientisation permanente de la société, une législation progressiste et une administration moderne et efficace, dotée de moyens adéquats pour donner une impulsion et un complément aux lois et aux règlements ».

Cette doctrine fut confirmée dans tous ses points et renforcée par les 1.200 congressistes réunis à Bilbao. Pour sa part, l'UDB, par la voix de son porte-parole, Herri Goumelen, a rappelé — en breton (avec traduction simultanée) — qu'un gouvernement basque fort sera nécessaire à la Bretagne dans l'Europe à venir afin de construire, de l'Écosse au Portugal, un axe atlantique qui sera le contre-poids nécessaire à l'axe continental Londres-Milan autour duquel se concentrent actuellement l'essentiel des richesses en capitaux et en matière grise de la CEE.

Lutte pour l'autonomie nationale et solidarité européenne sont les deux orientations qui s'imposent à nos peuples sans Etat s'ils veulent changer le visage de l'Europe. E.A. et l'UDB en sont bien d'accord. Nos deux peuples ont déjà effacé leurs frontières.

Deux soucis dont nous informons nos amis :

1) Nous n'avons pas assez de points de vente. Si votre vendeur de journaux est d'accord pour vendre le P.B., dites-le nous !

2) Abonnez-vous le plus vite possible dès réception du carton jaune. Après, vous oublierez... et ne recevrez plus le P.B./P.V.

conscience, E.A. refuse et condamne la politique des blocs, milite pour un désarmement général et le renoncement à « l'équilibre de la terreur » et soutient l'objection de conscience.

— « un sage équilibre entre le développement technologique et la préservation de l'environnement », qui ne pourra être obtenu, selon E.A., que par « une conscientisation permanente de la société, une législation progressiste et une administration moderne et efficace, dotée de moyens adéquats pour donner une impulsion et un complément aux lois et aux règlements ».

Cette doctrine fut confirmée dans tous ses points et renforcée par les 1.200 congressistes réunis à Bilbao. Pour sa part, l'UDB, par la voix de son porte-parole, Herri Goumelen, a rappelé — en breton (avec traduction simultanée) — qu'un gouvernement basque fort sera nécessaire à la Bretagne dans l'Europe à venir afin de construire, de l'Écosse au Portugal, un axe atlantique qui sera le contre-poids nécessaire à l'axe continental Londres-Milan autour duquel se concentrent actuellement l'essentiel des richesses en capitaux et en matière grise de la CEE.

Lutte pour l'autonomie nationale et solidarité européenne sont les deux orientations qui s'imposent à nos peuples sans Etat s'ils veulent changer le visage de l'Europe. E.A. et l'UDB en sont bien d'accord. Nos deux peuples ont déjà effacé leurs frontières.

Deux soucis dont nous informons nos amis :

1) Nous n'avons pas assez de points de vente. Si votre vendeur de journaux est d'accord pour vendre le P.B., dites-le nous !

2) Abonnez-vous le plus vite possible dès réception du carton jaune. Après, vous oublierez... et ne recevrez plus le P.B./P.V.

C. GUYONVARCH



Les représentants de la coalition « L'Europe des Peuples » (basque, catalan, galicien, asturien, etc...) pour les prochaines européennes.

LE 7 MAI

Fêtes des amis du Peuple Breton Inscrivez-vous aujourd'hui !

Urgent - Le 7 mai à Erdeven !

Bloquez tout de suite votre après-midi du dimanche 7 mai.

Vous retrouverez à Erdeven, au village de vacances Keravel, à partir de 14 h 30, beaucoup d'autres amis du « Peuple Breton », qui ont décidé de s'inviter à une demi-journée de détente, en famille et avec les amis. On pourra discuter du PB/PV, mais aussi aller à la plage, écouter Per Tallec, fréquenter un buffet campagnard solide et varié à partir de 19 h. Réservation : J. Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient ; 100 F par adulte, 50 F par enfant - chèques à l'ordre du PB.

Nom .....  
 Adresse .....  
 Nombre d'adultes .....  
 Nombre d'enfants .....  
 Chèque joint .....  
 A retourner à J. Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient

Souscription

Merci à tous ceux qui ont compris que, dans notre société, il n'y a pas de liberté de la presse sans les moyens financiers de cette liberté. Chaque donateur contribue efficacement au combat breton et à la démocratie. Qu'il en soit remercié. Nos amis prennent de plus en plus leur plume et contribuent de plus en plus à la richesse et à la variété du P.B./P.V. Ceux que nous ne rencontrerons pas à Erdeven, le 7 mai, peuvent nous écrire. Dès que possible, nous publierons leurs envois, s'ils le souhaitent.

Deux soucis dont nous informons nos amis :

1) Nous n'avons pas assez de points de vente. Si votre vendeur de journaux est d'accord pour vendre le P.B., dites-le nous !

2) Abonnez-vous le plus vite possible dès réception du carton jaune. Après, vous oublierez... et ne recevrez plus le P.B./P.V.

En guise de sommaire

Le Peuple Breton/Pobl Vreizh vous invite à Erdeven le 7 mai (voir ci-contre). Après, vous pourrez lire votre journal : en Édito, des municipales aux Européennes (p. 4). L'événement, un colloque à la fois intéressant et curieux à Quimper (p. 6). En Économie, les derniers résultats de la BAI (p. 7). En Social, les possibilités de réglementation dans le cadre du Marché unique (p. 8) et le recul émergeant de la notion de région, malgré les blocages jacobins (p. 9-10). En Environnement, les risques médicaux des mines d'uranium (p. 11). Pobl Vreizh (p. 12-14) précède un appel pour les villages roumains et le Tro Breizh(h). Après un bilan des municipales chez les peuples de l'Etat français (p. 17), nous retournons dans les Pays Baltes après les récentes élections en URSS. Bilan du festival du cinéma de Roscoff (p. 22-23). Les livres nouveaux (p. 24), les disques (p. 25) et un riche courrier précédent Nono.

24 heures sur 24 : INFOS SUR LE MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

le peuple breton

Je m'abonne

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

Souscrit un abonnement  un résabonnement  
 - tarif minimum 120 F  
 - de soutien à partir de 140 F (1)  
 - étranger 150 F (1)  
 - étranger par avion 180 F (1)  
 à partir de N° ..... inclus

Ci-joint le règlement par :  
 - chèque postal (1)  
 - chèque bancaire (1)  
 - mandat-lettre (1)  
 (1) Rayer la mention inutile

B. P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C. C. P. RENNES 2365-76

- MARS
- A. Colleoc (30) ; E. Denes, Lannilis (30) ; G. Even, Le Rheu (30) ; P. Le Meur, Lannern (80) ; L. Martin, St-Brieuc (30) ; G. Barré, Larmor (30) ; H. Caprani, bourg (30) ; B. Le Mao, Rennes (80) ; Y. Libouban, Guingamp (130) ; anonyme, Bégard (80) ; A. Cedella, Rennes (80) ; Y. Drean, Auray (30) ; G. Boulic, Evren (20) ; M. Hentgen (65) ; anonyme, Brest (35) ; F. Raoul, Petit Quevilly (35) ; P. Meadows (37) ; F. Kerourdan, Locunolé (60) ; D. Rannou, Cesson (30) ; P. Deforme, St-Brieuc (30) ; A. Le Bourhis, Moezan (50) ; F. Dorval, Loctudy (80) ; J. Guillou, Pluguffan (30) ; J. Le Lay, Nantes (20) ; J.C. Hénaff, Plomelin (20) ; P. Dubot, St-Brévin (20) ; A. Merrien, Hancvec (80) ; J. Garçon, Derval (20) ; L. Orhand, Inzinzac (80). Total 4<sup>e</sup> liste : 1.342 F.
- AVRIL
- J. Martin (30) ; Le Dé, Quimper (20) ; Pondaven, Brest (80) ; M. Riou, Dinan (40) ; Y. Quenherve, Lanester (30) ; J.C. Marcot, Pont-L'Abbé (80) ; R. Cornec, St-Nazaire (50) ; J.P. Castel, Brest (30) ; R. Le Parc (30) ; M.A. Rouat, Plouhinec (20) ; Y. Rémond (80) ; J.A. Le Goff, Douarenez (20) ; A. Jonquemat, St-Malo (80) ; J. Garçon, Derval (20) ; J.P. Soubigou, Mael-Carhaix (80) ; M. David, Rennes (80) ; A. Casteilot, Mordelles (80) ; J. Quenrien, Montfort (20) ; H. Cadouellan, Combes (20) ; N. Riou, Pontchâteau (80) ; Y. Coraud, St-Nazaire (20) ; Y. Macé, Redon (30) ; R. Blochet, Lille (30) ; L. Richard, Nantes (20) ; P. Hutorel, Gourin (20) ; A. Lavanant, Lannilis (80) ; M. Gonzales, Berrien (30) ; P. Mathou, Amouville (30) ; J. Chapon, St-Malo (30) ; M. T. Communes, Daoulas (50) ; ELG (50) ; R. Boulzennec, Orvault (30) ; D. Bolo'h, Carhaix (30) ; P. GiePhérin (30) ; D. Labrière, Lesneven (50) ; Y. Guérin, Guéméné (20) ; D.H. Henneton (36) ; N. Prigent, Pabu (30) ; J. Lacourt, Rennes (20) ; P. Combot (20) ; J.L. La-huac, St-Herblain (30) ; G. Geogauff, Paris (100) ; C. Kerrain (30) ; E. Le Fliem (30) ; S. Simonneau (80) ; J.L. Dagorn, Lannion (20) ; P. Rannou, Erzé (80) ; R. Blanc, Briec (20) ; C. Guyonvarc'h (30) ; J.P. Jaouen, Berrien (80) ; L. Cleach, Quimper (80) ; O. Calarnou, St-Mathieu (20) ; B. Ar Foll, Vannes (20) ; M. Le Treut (140). Total : 2.366 F. Total 1989 : 9.484 F.

En première page de couverture : les 2 dernières affiches de l'UDB

## EDITO

### DES MUNICIPALES AUX RÉGIONALES

## Un courant politique à renforcer

### Municipales : des enseignements

On peut maintenant tirer les leçons des municipales des 12 et 19 mars. En Bretagne, elles font apparaître une nette prédominance du PS qui dépasse son niveau de 1977 après 10 mois de municipalités. Le PS a bénéficié au maximum de l'abstention, même si l'on voit apparaître un phénomène d'usure du pouvoir et des personnalités (Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Quimper, Lorient, Douarnenez) et dans plusieurs cas, le PS ne l'emporte qu'à la majorité relative. Entre un PS à forte tendance hégémonique, recentré idéologiquement et un PCF en difficulté, un crâneau se confirme pour une gauche alternative. Nous avons noté, le mois dernier, le bon résultat de beaucoup de listes alternatives et écologiques. Certains résultats ont été occultés ou déformés : la liste alternative de Vannes était conduite par un autogestionnaire (et non par un « vert »). La liste de gauche alternative de Douarnenez (le GRIL) était menée par un tandem PSU-UDB. La liste de Lorient, qualifiée d'écologiste par les médias, a vu l'élection de 3 militants bretons (dont Joël Guégan), d'un autogestionnaire... et d'une « verte » qui a monopolisé les médias. Tout ceci est, sur le fond, encourageant.

### Un poids renforcé

L'UDB retrouve, elle, une représentation numérique stable avec près de 70 élus, une dizaine d'adjoints et 4 maires (adhérents ou apparentés), au lieu de 2. Nous retrouverons au sein de l'Association des élus municipaux bretons un certain nombre de nouveaux élus, apparentés ou sympathisants. L'UDB, pour sa part, enregistre l'adhésion de nouveaux élus. Aux adjoints ou conseillers délégués, Nantes, Lannion, Rennes, Lanester, Saint-Yvi, Plouñerin, Pleumeur-Bodou, Trédarzac, Plou-

bezec. Les candidats UDB ont souvent réalisé des scores traduisant de bonnes implantations personnelles, en hausse sensible par rapport aux élections d'il y a 6 ans. Les multiples cas de figure et divisions de la gauche ont conduit à des résultats difficiles à prévoir dans les communes de plus de 3.500 habitants et à des pertes inattendues dont l'UDB a pâti (Ploublanec, Plérin, Guingamp) en postes d'adjoints et en délégations.

Les pourcentages réalisés par des listes alternatives à caractère breton et environnementaliste laissent apparaître un espace accru, entre les forces politiques hexagonales traditionnelles. Le mouvement progressiste breton a donc des raisons supplémentaires de lutter et d'espérer, en empêchant qu'un courant hexagonal occupe le profit politique de ces succès. En tout cas, la diversité des situations a entraîné une diversité des alliances qui illustre, s'il le fallait encore, l'indépendance politique de l'UDB.

### Européennes

A l'heure où nous écrivons, la candidature de Max Simeoni, de l'Union du peuple corse, est d'ores et déjà acquise. L'intention de l'Alliance Libre européenne, association des peuples sans État d'Europe à laquelle adhère l'UDB, est que tous les peuples de l'hexagone soient représentés sur la liste : basque, breton, alsacien, lorrain, occitan, flamand (1). Il serait navrant que ce projet n'aboutisse pas.

### Prometteur

Ce qui paraît prometteur, c'est que comme en Corse et au Pays basque avant les municipales, des rencontres se sont engagées entre les différentes composantes des mouvements autonomistes et progressistes (l'UDB et Emgann, en Bretagne,



Patrick Pellen, maire adjoint à Nantes.

par exemple) pour aboutir à une position commune.

Si ces deux conditions se réalisent, il pourrait y avoir une mobilisation importante en Bretagne, comme cela s'est passé en Corse et au Pays basque pour les cantonales de 1988 d'abord, pour les municipales de 1989 plus récemment.

Par-delà les Européennes, ce sont les élections régionales de 1992 que nous devons, dans notre action quotidienne, commencer à préparer.

(1) Par des candidats des organisations qui luttent, dans chaque peuple, pour l'autonomie, la démocratie et une véritable Europe des peuples.

## le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Péron, secrétaire : M. François, trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

**REDACTION**  
Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.  
Publicité : au journal.  
Directeur de la publication : J.J. Monnier.  
C.P.A.P. - 66 132. Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1989.

## POBL VREIZH

## Chiche

## Le « Zinzin » de Tonton

Propos tenus devant les caméras d'Antenne 2 par le ministre Chevènement, le 6 avril dernier, au cours d'une visite en Union Soviétique qui lui aura valu de découvrir quelques secrets de l'Armée Rouge :

« Les Soviétiques n'ont pas encore compris notre stratégie de dissuasion ».

Ahurissant non ? Si Chevènement dit vrai, à quoi sert-elle cette fameuse dissuasion ?... Peut-être à nous dissuader d'être moins dociles.

## Devos pour la diversité des langues

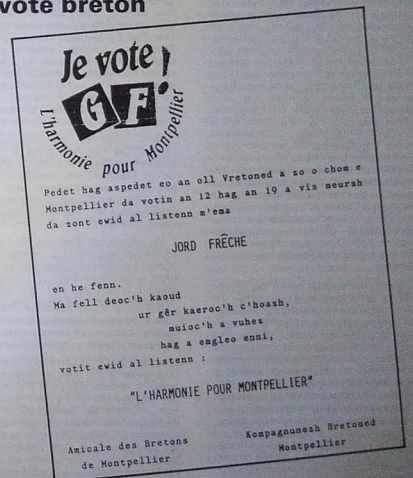
Raymond DEVOS : « Je ne suis ni belge ni français, je suis chtimi. Je suis séparatiste et je demande l'autonomie du Nord. Je suis pour la Bretagne aux Bretons, la Corse aux Corses et le reste... aux Français, s'il en reste. Je parle patois ».

M. DRUCKER : « Et vous pensez en patois ou en français ? ».

R.D. : « Je pense en latin et je traduis en patois, ou l'inverse (phrase en chtimi). Est-ce que ce n'est pas beau, ça ? »

(Fin 1988, sur Antenne 2).

## Le vote breton



Après le vote pied-noir, le vote beur, le vote juif, voici le vote breton, ici proposé aux Bretons de Montpellier pour les récentes municipales. On n'arrête pas le progrès !

## Révolution(s) en Bretagne

Joli titre et belle idée dans le cadre de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française, l'association Quimper-Bicentenaire a eu une initiative heureuse : celle d'organiser, sur trois jours, un colloque destiné à démontrer qu'une véritable révolution a eu lieu en Bretagne au cours des années 1789 à 1793, et qu'elle se poursuit. Les réflexions sur la révolution, distancées dans le temps et dans l'espace, sont assez rares pour être soulignées.

La liste des intervenants promettait des débats de qualité : faire se confronter Alexis Gouvenec, Marc Becam, Edouard Leclerc d'une part, des syndicalistes comme Georges Dauphin, Jean-Noël Le Du, Jean Le Faucheur d'autre part, ce n'est déjà pas mal. Ajoutons-y divers acteurs et observateurs - parfois les deux - le Nantais René Bourgaud, l'Américaine Suzanne Berger, Yves Lambert sur la société rurale et ses mutations, Lois Laurent sur la révolution démographique, Michel Nicolas sur les mutations politiques, Lukian Kergoat sur la langue linguistique ; des élus locaux témoignent de luttes significatives auxquelles ils avaient pris part ou participent encore : Alain Cresseveur sur la bataille du rail, Paul Houe sur l'organisation au niveau des pays, Jean-Baptiste Henry sur la marée noire de l'Amoco-Cadiz, des techniciens de Breizh Europe, de la cellule Europe-Finistère, de l'OPOB... Nous ne pouvons citer tout le monde. Des politiques enfin : si Méhaingner, Le Drian, Josselin annoncés, ont fait faux bond, la droite eut l'occasion de s'exprimer par Marc Becam, le PS avançant, par Michel Philipponeau et Ronan Leprohon ses alibis régionalistes, Yves Cochet (les Verts) était présent. (Signalons, en ce qui concerne le PS, que M. Philipponeau, plein de bonne volonté - il démontre encore une fois, et jusqu'à quand, que cela ne suffit pas - se fit durement contester par M. Nicolas à propos de la disparition du Breizh mais aussi, ce qui est encore plus dur, par B. Poignant, nouveau député-maire de Quimper, qui, présent dans la salle, se lança dans une apologie de la social-démocratie-christiano-bretonne dont l'opportunisme ne pouvait convaincre personne et souhaitons-l'en, pas lui-même.

L'autonomie était au centre des débats. Mais les autonomistes n'avaient pas été invités à la sainte table tenue par Michel Le Bris de l'ex-maoïsme et de FR3 réunis, à moins que ce soit l'inverse). Certes, Eva Forest représentait les mouvements nationalistes, mais son intervention fut réduite à un aspect anecdotique, le maître de céans ayant décidé de la coupler avec celle de L. Kergoat (alors que celle-ci était centrée sur la question linguistique et que celle-là portait sur l'ensemble du champ d'action politique). Le meneur de jeu eut d'ailleurs la même attitude méprisante envers ces deux intervenants en leur passant des coups pour leur demander d'abréger des discours sans doute sans intérêt) : au total, l'autonomie était présentée comme une intéressante revendication du passé proche ou de la géographie lointaine. Ainsi, si Philipponeau parlait du mouvement breton, si Leprohon parlait de l'UDB

et du PB, l'UDB, gentiment autopsié, n'était pas convoquée au débat. L'autopsie, sur un organisme vivant, c'est douloureux, même si elle pratiquée par un scalpel aussi précis que celui de Leprohon qui s'efforça de démontrer que si les militants de l'UDB sont d'une qualité largement supérieure à la moyenne, encore aujourd'hui, ils se seraient rendus plus utiles, à la suite de la rupture de l'union de la gauche, en optant pour le PS - le lecteur de 1989 appréciera, et nous aurons la chance de ne pas trop ramener le Breizh sur le tapis !

Devant l'organisation d'un débat dans lequel elle était aussi concernée et qui se passait sans elle, l'UDB a réagi par l'envoi d'une lettre ouverte aux organisateurs (voir encadré). Cette lettre ouverte a produit son petit effet - en ouverture du colloque, Michel Le Bris devait s'excuser de cette omission, et souhaiter une intervention de l'UDB - il est vrai qu'il ajoutait avec une suavité toute philosophique qu'il pensait que l'intervention de R. Leprohon suffisait et qu'il n'était pas au courant de toutes les subtilités de l'UDB. Forts de cet encouragement, fiers de l'appel de Leprohon lui-même, l'UDB a investi la tribune le dimanche, par J.J. Monnier et P. Guéguénat, et ce malgré une intervention désespérée de Le Bris qui voulait reporter cette intervention au lundi, c'est-à-dire dissocier le regard sur les différentes époques de l'UDB : l'homme aux semelles de vent s'était en l'occurrence fortement lesté de plomb et c'est grâce à la courtoisie de J.B. Henry, offrant de reporter son intervention pour qu'en toute logique l'UDB apparaisse comme un ensemble continu dans le temps, que ce débat (suivi de nombreuses questions) a pu avoir lieu.

Que retenir de ces trois journées ? D'abord leur densité (trop même : certaines interventions, comme celles de Cresseveur ou Le Faucheur, ont largement débordé leur temps ; sur des aspects plus narratifs qu'analytiques) ; nous reviendrons sur le fond lorsque les actes du colloque seront parus.

La volonté en Bretagne de faire, pas seulement de parler. Gouvenec, c'est le libéralisme, mais un libéralisme qui tient la route, autant qu'un autre en Europe - et qui assume, autant, pas plus, pas moins, les risques inhérents à une telle position.

La prise de conscience d'une entité : ça dure, même si ça ne se traduit pas en termes de rupture au plan politique.

Le constat, et l'affirmation plus ou moins courageuse d'une identité fortement marquée : si certains ont parlé d'assimilation, nul n'a considéré qu'il y avait une intégration antérieure aux années 50, et nul n'a explicitement souhaité que cette assimilation soit parachevée. Sur tout ce qui s'est dit, peut-être aussi cette phrase de Paul Houe : « Toute action locale est d'abord un « non à un déclin ». N'est-ce pas, avec l'avènement de l'Europe des États et des marchands, la justification d'une telle réflexion ? Et l'appel à une nouvelle mobilisation ?

P. GUÉGUENIAT



### Lettre ouverte aux organisateurs du colloque « Révolution(s) en Bretagne »

Mesdames, Messieurs,

*C'est avec un intérêt entaché tout de même d'amertume que nous avons pris connaissance du programme du colloque organisé à Quimper et consacré à la Bretagne contemporaine. Intéressé, parce que les thèmes qui seront abordés font que pendant trois jours, ce sera l'autonomie - ou tout au moins le caractère fortement centrifuge des forces vives en Bretagne - qui sera évoquée. Le titre « Révolution(s) en Bretagne » était prometteur, les sujets abordés répondent à cette promesse.*

*Amertume, en constatant que, si vous avez fait appel à un large éventail politique pour parler de la Bretagne en mouvement, vous avez omis de vous adresser à ceux qui ont fait de ce mouvement précisément leur objectif, et ce depuis la période que vous embrassez. On parlera de nous, on parlera de notre journal « Le Peuple Breton », mais nous ne parlerons pas. On parlera de nous comme d'un « parti des années 70 », mais le parti des années 90 ne parlera pas de la construction de l'Europe des Peuples dont il a fait un de ses objectifs ?*

*Au centre des débats, parce que les thèmes abordés sont les nôtres - notre raison d'être - nous serons cependant hors des débats. Nous aurons pourtant pu apporter notre pierre. Pour vous convaincre, nous nous permettons de joindre à cette lettre nos brochures sur la Révolution et sur la place de la Bretagne dans le Marché unique européen. Pour vous convaincre aussi que nous sommes un parti d'aujourd'hui, vous trouverez le n° 300 de notre journal, qui marquait aussi le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'UDB, ainsi que le numéro courant de ce mois.*

*Sans doute, aujourd'hui, parler de révolutions passées exerce le spectre de changements à venir - à faire. On peut alors, c'est vrai, mettre en œuvre un débat sur l'autonomie, sans les autonomistes. Pas l'autonomie.*

Pour le bureau politique le secrétaire, P. GUÉGUENIAT

## Economie

### LA B.A.I., 15 ANS, 10 BATEAUX : des résultats en forte progression



La B.A.I. (Bretagne-Angleterre-Irlande), plus connue sous l'appellation « Brittany Ferries », vient de faire connaître ses résultats pour l'année 88. Nous avons déjà présenté la compagnie et son bilan dans le PB d'octobre 85. Nous annonçons un développement massif de ses activités sur Caen et des menaces sur le trafic fait par Saint-Malo, ainsi que la stagnation du trafic vers l'Irlande, les efforts à moyen terme de l'entreprise se portant sur le port de Caen-Ouistreham, car la région parisienne et ses 10 millions d'habitants figurent dans l'arrière-pays du port normand.

#### Une percée forte

Le groupe breton a continué sa belle percée commerciale. Pour la période courant du 1<sup>er</sup> octobre 1987 au 30 septembre 1988, le trafic passagers a augmenté de plus de 36 %, le fret de 30,7 %, le nombre de véhicules de tourisme de 42,5 %. Cette croissance a été obtenue dans une conjoncture difficile et elle augmente la part de la BAI dans le trafic de la Manche Ouest et centre (41 % pour les passagers contre 32 % l'année précédente, 47 % pour les voitures contre 36 % l'année précédente). Une analyse plus fine des résultats fait apparaître des distorsions.

#### et inégale...

Plymouth-Santander progresse lentement (entre 6 et 7 % pour passagers et véhicules), Saint-Malo-Portsmouth pro-



Le nouveau paquebot-ferry « La Bretagne » : 2.030 passagers, 580 voitures, 3 restaurants, 2 cinémas. Bientôt sur les lignes Roscoff-Plymouth et Roscoff-Cork. Grâce à la Bretagne... et à l'Etat.

gresse un peu plus (11,2 et 13,6 %), à peu près comme Roscoff-Cork (12 % et 17,6 %), loin derrière Roscoff-Plymouth (24,7 % et 39,1 %) et loin en dessous de la progression d'ensemble de la compagnie. Par contre, les lignes normandes exposent véritablement, surtout Caen.

Caen-Portsmouth : passagers, + 84,4 % ; véhicules, + 90,9 % ; véhicules de fret, + 85,1 % ;  
Cherbourg-Poole : passagers + 21,1 % ; véhicules, + 22,8 % ; véhicules de fret, + 16,8 %.

Pour les véhicules de fret, Roscoff s'en tire convenablement (+ 28 % vers Plymouth, 37 % vers l'Irlande), mais Saint-Malo recule (- 1,2 %), comme Plymouth-Santander (- 6,3 %). Avec la fermeture provisoire de la ligne St-Malo en début d'année 89 et la raréfaction des départs hors saison, la tendance ne peut que s'accroître.

#### La Manche-centre pour résister au tunnel

Pour bien résister à la concurrence du tunnel ferroviaire, la BAI a donc réussi à s'implanter sérieusement à l'ouest de la Seine. La progression de la ligne Caen-Portsmouth dans tous les domaines et la prise de contrôle par le BAI de la Truckline et de la ligne Cherbourg-Poole (d'abord par le fret par poids lourds) a permis à la BAI de progresser beaucoup plus vite que ses concurrents et de commencer à travailler la clientèle parisienne, à deux heures d'autoroute de Caen. D'où un glissement vers l'Est de la flotte : « Le prince de Bretagne » rénové, passe de Saint-Malo à Caen, le « Trégastel » de Roscoff à Cherbourg. L'Armorique viendra aussi en renfort occasionnel.

La SABEMEN, propriétaire des bateaux et qui regroupe capitaux privés et publics bretons, va-t-elle céder ces bateaux à son homologue normande ? Le Bretagne, financé avec l'aide de la Bretagne, travaillera sur Roscoff-Plymouth, Roscoff-Cork et Plymouth-Santander.

#### Lorient-Gijon trop risqué ?

Alors, pourquoi la BAI refuse-t-elle de desservir la ligne Lorient-Gijon 7 alors que son chiffre d'affaires consolidé de 1,15 milliard est en forte hausse ? Pour éviter des pertes financières et garder une marge de manœuvre sur la Manche-Ouest ? En raison des résultats modestes de la ligne Plymouth-Santander (6 % de baisse du fret en un an malgré plus de 6 % de hausse en passagers et voitures) ? A priori, il paraît anormal que la compagnie privée BAI ne réponde pas favorablement à la demande de collectivités locales abondamment sollicitées pour le financement des bateaux, même si les conditions de la desserte peuvent toujours être négociées.

Quant à Saint-Malo, dont la desserte est relativement sacrificielle, d'où une croissance moindre - et sans doute une décroissance pour l'exercice 88-89 - son avenir est lié au démantèlement. Amez-nous de l'eau et nous viendrons à Saint-Malo à la fois réarmée et directeur de la BAI. La desserte étant, à l'heure actuelle, modeste, les poids lourds sont incités à se rendre à Cherbourg, d'où la nouvelle baisse du fret constatée sur Saint-Malo l'an dernier. La BAI a aussi une part importante dans la Channel Island ferries (Grande-Bretagne, Jersey et Guernesey), dont le succès est également important.

Les services rendus à la Bretagne par la BAI sont évidents (au moins 700 000 nuitées de touristes d'outre-Manche passent par son intermédiaire), dans tous les domaines. Mais les aides fournies par la région et les autres collectivités territoriales n'ont pas été ménagées. On préférerait un climat de confiance et de collaboration à des relations trop souvent fondées sur le chantage et le coup de force. À juste titre, la BAI est souvent considérée par les Bretons comme leur compagnie (1). Ils lui font confiance, ils connaissent le service rendu. Elle le serait beaucoup plus si les collectivités bretonnes pouvaient participer au capital, au débet et aux décisions. Une voie à creuser ?

(1) Cette affirmation est une constatation. Ce n'est pas un jugement porté sur la politique sociale de l'entreprise.

## La Bretagne peut-elle résister au marché unique ?

Dans un marché unifié comme il est prévu pour 1993, hommes politiques et économistes annoncent une loi de la jungle où l'on ne voit pas comment les régions moins développées pourraient résister à l'Europe riche, celle des capitaux et des pouvoirs de décision.

Peut-on éviter une telle évolution ? Après avoir examiné ce qui s'est passé aux Etats-Unis et le fonctionnement actuel du système fédéral américain, on peut répondre par l'affirmative. La « casse » peut être sérieusement limitée si on en prend les moyens.

### 1) De forts contre-pouvoirs régionaux

Aux Etats-Unis de Reagan, où sévit le libéralisme le plus débridé, avec une dérégulation maximale (qui donne des résultats dans la compétition mondiale) et une diminution des dépenses sociales, d'où un taux de pauvreté qui avoisine les 20 %, les pouvoirs locaux ont en effet des pouvoirs importants d'intervention. Face à la carence de la politique fédérale, les Etats membres — ce que nous appelons dans l'Hexagone les régions — ont élaboré des stratégies locales de lutte pour le développement et l'emploi, notamment par le renforcement de l'infrastructure intellectuelle.

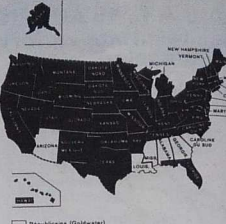
La formation doit tenir compte des besoins du marché régional, les transferts technologiques doivent être financés. De

plus, l'introduction des technologies nouvelles dans les PMI est une priorité de structures politiques locales. Dans l'Etat du Michigan, les pouvoirs publics offrent aux PMI locales un diagnostic, un projet élaboré en commun, une formation et une méthodologie d'utilisation. Dans le Massachusetts, une agence publique propose des pistes de financement. Le régime fédéral permet aux régions de bénéficier de très larges pouvoirs.

### 2) La réglementation

Contrairement à ce que l'on imagine, marché unique ne signifie pas dérégulation. Aux Etats-Unis, où le marché unique date de plus de 2 siècles, les règlements limitent les méfaits de la concurrence exacerbée. Jusqu'en 1980, les transports routiers inter-Etats sont restés réglementés. Dans 43 Etats sur 50, l'admission dans la profession est étroitement réglementée. Au Texas, la concurrence sur les tarifs est interdite.

Les camions doivent acheter dans chaque Etat (= région) une quantité d'essence proportionnelle au kilométrage parcouru. Dans 20 Etats, la loi prévoit un avantage aux entreprises locales en cas de marché public : elles peuvent emporter le marché même si elles sont 5 % plus cher qu'un concurrent extérieur. Les banques d'un Etat membre n'ont pas le droit d'ouvrir de banques dans d'autres Etats. Les compagnies d'assurances sont contrôlées par chaque Etat membre, qui fixe souvent les



■ République (Gouvernement) ■ Département (Gouvernement)

tarifs. Chaque Etat pratique sa taxation indirecte particulière, ce que permet une sévère législation anti-contrebande. La TVA oscille de 9 % d'un Etat à l'autre. Une seule monnaie et la liberté d'installation ne s'accompagnent donc pas nécessairement d'un abandon des réglementations (voir « Problèmes économiques », 14 septembre 1988).

Observer ce qui s'est fait aux Etats-Unis peut permettre aux régions moins développées de l'Hexagone d'éviter la ruine économique. A condition toutefois qu'elles fassent bloc pour obtenir de Paris des pouvoirs de gestion importants, et de Bruxelles le droit de légiférer dans l'intérêt de leurs populations. Qu'en pensent les élus régionaux bretons ?

J.J.M.

## Les Britanniques ont également besoin de « Glasnost »

A cause de la politique de « Glasnost » (transparence), inaugurée par Gorbatchev, les Soviétiques commencent à critiquer ouvertement les autorités et à discuter de tout dans leur pays. En même temps, la liberté en Grande-Bretagne se réduit petit à petit sous le gouvernement Thatcher. La Grande-Bretagne devient un état policier.

### Censure à la télévision

Une nouvelle loi interdit d'interviewer des « terroristes » ou de citer des mots de « terroristes » à la télévision. La loi inclut les membres du « Sinn Fein », qui est un parti politique légal dans le nord (occupé par la Grande-Bretagne) et le sud, indépendant, de l'Irlande. Quelques membres du Sinn Fein sont maires et même membres du Parlement britannique. Le parti est une organisation démocratique non violente. Mais les membres du Sinn Fein se sentent frères des « terroristes » de l'IRA, soutenant le même but, l'unification de l'Irlande, et ne sont pas prêts à condamner l'usage de la violence de la part de l'IRA. Les membres du Sinn Fein n'ont pas le droit, non plus, d'utiliser la télévision dans le cadre de la loi pour les élections. L'interdiction d'un parti à la télévision est un pas très dangereux. A quand l'interdiction de journaux ? Et aussi à

quand l'interdiction d'autres partis ?

Le G.C.H.Q. est le département très secret du gouvernement britannique à Cheltenham (pour analyser les messages captés, etc.)

Le 25 janvier 1984, le gouvernement de Thatcher a décidé que les employés du G.C.H.Q. perdent les droits d'adhérer à un syndicat national et d'user des tribunaux industriels. Pour cela, on leur donne 1.000 livres. Quelques employés refusèrent l'argent et restèrent adhérents du syndicat. Ils ont eu une amende de 2.000 livres et perdu la possibilité d'atteindre un plus haut grade, augmentation de salaire ou amélioration de situation. En septembre 1988, on a informé les 18 derniers syndiqués, qu'on les débaucherait, sauf si on leur trouvait un travail ailleurs et s'ils acceptaient le changement. D'abord on a débauché quatre personnes, sans proposition d'autre travail, leur licenciement devant prendre effet le 18 novembre. Déjà des membres discutent quels autres secteurs seraient susceptibles d'être désyndiqués pour raison de « sécurité nationale ».

### Loi contre les syndicats

Depuis la première élection du gouvernement Thatcher, en 1979, beaucoup de lois

ont été promulguées, limitant les droits des syndiqués et des travailleurs.

Ex : les travailleurs n'ont pas le droit de faire grève ou de participer à un piquet de grève contre d'autres firmes, mais seulement contre leurs propres patrons. Donc les grèves de solidarité ou autre action de solidarité sont interdites. Les employés n'ont pas le droit de faire grève sans un vote préalable à bulletin secret. La police a le droit de limiter le nombre de participants à un piquet de grève — généralement à trois ou cinq — et de décider quelle conduite ils doivent tenir. Si les travailleurs agissent illégalement, le juge séquestre la totalité de l'argent et des biens des syndicats, y compris les bureaux, etc.

### Loi contre le terrorisme

Cette loi est utilisée par la police pour harceler les gens de gauche et les syndicalistes, qui ne sont pas du tout liés à un groupe « terroriste », qui ont même clairement condamné le terrorisme et la violence. La police les arrête et les libère seulement après quelques heures ou quelques jours, sans accusation formelle.

### Ambiance générale

Petit à petit, le climat général change : la liberté des individus disparaît, comme on peut le voir dans de multiples petites occasions. Ex : les fonctionnaires (même délégués) ont un « avertissement » de leurs

(suite page 9)

## L'émergence de la Région dans le droit hexagonal

### Deux siècles de négation

Au pays de la raison et des droits de l'Homme, le juridique est roi. Dans cet état de droit écrit, tout doit être contrôlé, réglementé, légiféré. Cette politique, mise en œuvre par une bureaucratie tatillonne, centralisatrice, constitue un danger pour les libertés publiques. Mieux, parfois, la pratique de ces administrations se situe à l'opposé de la règle de droit. Ainsi, tout le monde connaît cette règle ! « Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable ». La pratique policière est plutôt : « Tout homme est présumé coupable jusqu'à ce qu'il ait été déclaré innocent ». La différence est de taille ; les conséquences sont énormes.

Si cet exemple concerne les individus, examinons le cheminement du droit français pour nier, tromper, escamoter la réalité régionale, ou plutôt occulter le problème des minorités nationales vivant sur le territoire hexagonal.

Une des premières œuvres de la Révolution a consisté à dépecer les anciennes provinces. Par la loi du 22-12-1789, est créé le département : « Il sera créé une nouvelle division du royaume en départements, tant pour la représentation que pour la centralisation ». Le préfet sera chargé de l'administration. (Loi du 28 pluviose, an VIII (1800)).

Il faudra attendre la loi du 10 mai 1838 pour que le département ait une personnalité juridique ! Près de 40 ans ! Le département n'est donc qu'un simple découpage. Cette vision juridique est très commode pour nier toute réalité sociale et nationale. N'existent en effet que deux catégories de sujets de droits : l'Etat et l'individu. En niant toute commande d'intérêts intermédiaire entre l'Etat et l'indi-

vidu, il n'y aura plus de relais ; la seule administration sera donc de type centralisateur. Robert Lafont, dans son livre « La Révolution régionaliste », a très bien décrit cette complication entre l'individualisme et la centralisation. C'est ce même argument employé au niveau social, qui permet de retarder la reconnaissance du fait syndical. Dans ce cadre juridique, tout élément de la région est nié : territoire, autorité, histoire, population, etc.

Bien qu'elle soit niée, la réalité « régionale » n'en continue pas moins d'exister. Certains problèmes ne peuvent être résolus qu'à ce niveau. Ainsi, la loi du 10 août 1871, instituer des « conférences interdépartementales » pour assurer aux départements qui ont des points communs, la faculté de se concerter. Tiens donc, des points communs peuvent donc exister entre des départements ; mais c'est une révolution dans la doctrine juridique hexagonale ! Ne nous leurrions pas, ceci n'est qu'une exception à la règle que nous avions énoncée précédemment. Donc, c'est à interpréter restrictivement.

En 1926, un décret-loi de Poincaré crée les syndicats interdépartementaux. En 1930, les « ententes interdépartementales », établissements publics, se substituent aux syndicats interdépartementaux. Il faut savoir que lorsque l'on a affaire à un établissement public, sa compétence doit s'interpréter restrictivement, contrairement à une collectivité locale qui, elle, dispose d'une compétence de droit commun, c'est-à-dire générale.

Entre 1938 et 1959, les différents textes juridiques auront pour but de coordonner les politiques des différentes administrations de l'Etat ! Mais la compétence territoriale de ces administrations varie. Le besoin d'ordre se fait sentir, et un décret du 7 janvier 1959 crée la conférence interdépartementale, présidée par un préfet coordonnateur, et prescrit des règles d'harmonisation des circonscriptions administratives en vue de la mise en œuvre des programmes d'action régionale. L'année suivante sont créés 21 groupements de départements appelés circonscriptions d'action régionale (CAR). En 1963, un décret organise la délégation à l'aménagement du territoire. L'année suivante, sont créés les commissions de développement économique régional (CODER). Il faut se rappeler toute l'agitation qui règne dans les années 60, notamment en Bretagne, dans le secteur agricole surtout.

Ces mesures administratives sont destinées à contrer l'initiative « privée » qui s'était fait jour dans les années 50, avec « les comités régionaux d'expansion économique » dont le célèbre CELIB. Pendant la période qui va jusqu'au référendum du 27 avril 1969, diverses mesures de décentralisation sont prises. Il faut se rappeler que la déconcentration n'est qu'un aménagement de la centralisation. Le référendum du 27 avril 1969 essaie de rompre avec la logique de la déconcentration, en créant une décentralisation ou la Région aurait le statut de collectivité locale majeure.

Après cet échec, la classe politique dut se résoudre à faire néanmoins quelques concessions en créant, par la loi du 5 juillet 1972, l'établissement public régional. Cette réforme était due autant au besoin d'améliorer la gestion de l'administration en créant une administration de mission, plus proche des réalités locales que de défendre la région parisienne menacée de toutes parts. La Région est insérée dans un carcan très rigide. Le problème du découpage, de l'appartenance de La Loire-Atlantique à la Bretagne n'est toujours pas réglé.

Les années 70 voient fleurir un très large mouvement de renaissance en Bretagne. Nombre de socialistes (parmi lesquels Le Pen) vont pousser largement dans le fournil d'idées du mouvement breton et promettent une véritable décentralisation. A cette même époque, VGE avait senti le besoin d'une réforme et tenté de transférer aux collectivités locales certaines compétences. Ce transfert de compétences s'accompagnerait d'un transfert du personnel de l'Etat qui irait grossir la fonction publique territoriale.

Mais les fonctionnaires refusent et le projet meurt aussitôt né. En revanche, il est une politique de VGE que les socialistes ont suivie à la lettre et à l'esprit : le refus, l'entêtement de la politique d'aménagement du territoire. VGE avait déclaré : « Toutes les régions sont prioritaires ». La priorité se définissant par une discrimination, cela voulait dire qu'il n'y en avait aucune de prioritaire et que l'aménagement du territoire était abandonné. Ces derniers temps, on entend beaucoup M. Voisard protester contre ce phénomène ; il aurait gagné en crédibilité en le faisant plus tôt. En 1976, le CEPIL (Centre d'études et de prospectives d'informations internationales) avait publié une étude intitulée : « La division internationale du travail ». Dans ce document, il préconisait pour sortir de la « crise », une décentralisation. En effet, dans le cadre du capitalisme, pendant cette période de crise, l'assistanat ou la rigueur (si vous voyez une différence matérielle, dites le

moi) s'impose aux classes populaires et même aux classes moyennes. Pour détourner le mécontentement des classes moyennes, il était recommandé une décentralisation afin que les classes moyennes orientent les dépenses publiques locales en leur faveur, ce qui compenserait (en partie) la rigueur qu'elle subissait. Voilà quelles étaient les données en 1981, lorsque Fanch Mitt est élu président de la République.

Dans sa campagne électorale, il avait promis une réelle décentralisation : sa décentralisation était considérée comme « l'affaire du septennat ». Certes, il y eut bien une assemblée élue au suffrage universel, mais dans un cadre départemental, ce qui lui ôta beaucoup de sa légitimité.

Dans le rapport Giordan, il était question de réparation historique concernant les langues et cultures minoritaires. Lorsque l'on voit les difficultés dans lesquelles se débat Diwan, force nous est de constater que bien peu de choses ont changé. Le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne se fait toujours attendre. Pire, les élections régionales qui se dérouleront en 1986 furent un essai de légitimation d'appartenance de la Loire-Atlantique aux PDL. Le grand bénéficiaire de la décentralisation, version Defferre-Mitterrand fut le département. La Région a un statut de collectivité locale mineure. Lorsque l'on se souvient que, à la fin des années 70, J. Chaban-Delmas avait admis le principe de l'élection au suffrage universel direct de conseillers régionaux, c'est-à-dire le statut de collectivité locale à la Région, alors, on peut se dire que la décentralisation mode « Fanch Mitt » est très acceptable, très acceptée par la droite modérée (exemple Méhaignerie). Des membres du CDS (Cozan, Omrès) sont plus ouverts que maints socialistes (Poignant, Le Drian, Josselin, etc.) aux problèmes régionaux d'aménagement du territoire, culturels et même sociaux. (Lorsque l'on voit un Tapie défendre les couleurs socialistes !).

Le besoin d'autonomie se manifeste

Malgré toutes ces imperfections, l'élection des conseillers régionaux constitue une avancée indéniable. Dans les années 70, demander ce statut, cette élection nous faisait passer pour des réalistes, des « rêveurs ». Les pouvoirs de la Région dépendront de la volonté des Bretons à se doter des moyens nécessaires et à se faire respecter. A cet égard, observons avec intérêt les initiatives que prennent les dirigeants économiques bretons : Sill, Braït Wave, Breiz-Europe (à Bruxelles), etc.

Dernièrement, la Société industrielle laitière du Léon (SILL) a demandé à être jugée par la Cour des Communautés pour son dépassement de quotas. Au Moyen Âge, le roi de France (alors que la Bretagne était indépendante) accorda un recours aux nobles bretons avant perdu leur procès en Bretagne ; ce qui était une violation de la souveraineté bretonne. Aujourd'hui, on assiste à la fable de l'arroseur arrosé : le recours est l'Europe.

Breiz-Europe et Braït Wave sont deux organisations créées sous l'impulsion d'A. Gourvenec. La première organisation vise à renseigner les industriels, les dirigeants économiques bretons sur toute la réglementation communautaire, monter des dossiers de financement des entreprises, les aider à rencontrer d'autres entreprises européennes, ceci au grand dam de Debré qui a protesté contre cette atteinte à la « souveraineté nationale française ». Il faut savoir que, sous VGE, il fut décidé que les aides du accordatit la FEDER aux diverses régions de France, seraient considérées par Giscard comme secret d'Etat et par là, confisquées au profit de ce dernier. Breiz-Europe devrait éviter que ceci se reproduise.

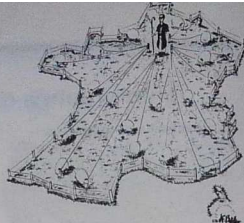
La seconde organisation a pour but de prospecter les marchés et surtout de s'attaquer au marché américain. Le samedi 4 mars 1989, avait lieu le premier vol Brest-Montréal pour l'expédition de légumes (Le Progrès 4-3-89). Si cette stratégie réussissait, cela assurerait des débouchés aux producteurs léonnards et permettrait une diversification de leurs productions.

La création d'un aéroport de classe internationale à Guipavas évitera de passer par Paris. De surcroît, l'espace aérien est totalement encombré... On assiste à une logique de désenclavement planétaire, à une logique d'autonomie vis-à-vis de Paris et de toute la France. Ces initiatives sont évidemment positives pour la Bretagne.

#### Dans le domaine syndical

D'autres initiatives manquées par le besoin d'autonomie se manifestèrent aussi sous le dernier septennat. Elles furent plutôt marquées dans le domaine syndical. Ainsi, en 1984, les agriculteurs moyens finistériens, excédés par la politique d'élimination pratiquée par la FNSEA et les pouvoirs publics, créèrent l'UDSEA. Leur mot d'ordre était : « Nous n'avons pas besoin d'un syndicat national (c'est-à-dire français) pour nous défendre. Aujourd'hui, ce fait semble passé à l'arrière-plan avec le rapprochement, l'entrée dans la Confédération paysanne. Cette démarche semble suivie avec beaucoup de prudence par des producteurs dont les productions ne sont guère défendues ! Les producteurs d'œufs et de lapins ont créé leur syndicat breton.

La catégorie sociale qui semble le moins bouger sont les salariés. Ce phénomène s'explique par l'histoire. En Bretagne, la classe ouvrière fut pendant longtemps dépendante de l'Etat (arsenaux). De plus, il faut souligner le poids important de la fonction publique (armée notamment) dans notre pays. Mais ces derniers temps, avec la trahison des directions syndicales hexagonales dans leur politique de collaboration de classes, constatée par tous les observateurs (voir interview de J. Coff, PB juillet 89). Ils ont perdu une large partie de leur crédibilité et toute légitimité (sauf la CGT ?) en délaissant les salariés précarisés par le système et en abandonnant à leur sort les chômeurs. De plus, nous avons pu constater, parfois au grand jour, leur combat d'arrière-garde contre les trava-



leurs ! (voir les manifestations anti-Datar, leur refus de la réintégration de La Loire-Atlantique, l'interdiction de toute référence à la langue et à la culture bretonnes dans leurs bulletins, etc.)

Néanmoins, les choses pourraient bouger. De plus en plus de gens refusent cette politique de collaboration au sommet. Seule une structure bretonne que se seront donnée les travailleurs bretons, sera capable de la défendre. La question d'un syndicat autonome se pose donc. Ce phénomène n'est pas un phénomène isolé : en Corse, le STC a engrangé près de 25 % des voix, au Pays Basque existe aussi le syndicat LAB, en Alsace, dernièrement, vient de se créer une nouvelle organisation : « Renouveau syndical 68 ». Cette organisation va créer une revue qui s'intitulera « A Contre-courant syndical et politique ». En Bretagne, Emgann a créé une revue « Pre kaer », qui essaie de rassembler les salariés délaissés. Aujourd'hui les conditions semblent réunies pour la création d'une structure de défense autonome des salariés en Bretagne et ceci sans le moindre sectarisme.

#### Bilan

L'histoire nous enseigne que l'Etat français a tout fait pour que disparaisse l'entité bretonne. Nous avons pu constater les dégâts de cette politique, mais aussi la capacité de résistance de la communauté bretonne. D'abord niée juridiquement, elle ne cesse de renaître et de progresser. Mais nous ne devons pas nous leurrer, le plus important n'est pas le statut mais la réalité matérielle, et là, nous sommes obligés de constater l'ampleur des dégâts. Au niveau juridique, quelles que soient les réalisations, elles restent en deçà de nos souhaits tant que la France restera un Etat unitaire (par opposition à l'Etat fédéral). Rappelons la revendication des militants bretons (notamment de l'UDB) concernant une assemblée élue au suffrage universel disposant du pouvoir de légiférer.

L'autre conclusion à tirer de ces enseignements est que les Bretons sont capables de prouesses, de conquérir leur autonomie dans divers domaines lorsqu'ils s'en donnent eux-mêmes les moyens. Ceci oblige à se placer dans une autre logique que celle de quémander. Le meilleur exemple de cette logique est : Diwan. Il y a 12 ans, aurions-nous pu rêver d'une telle pérennité, même si celle-ci est toujours fragile. La continuité s'impose.

Hervé PERSON

## Environnement

### SANTÉ :

#### LES DANGERS DES MINES D'URANIUM : Du Scorf au Blavet

**Il fait bon se promener dans le bocage breton en suivant les chemins de grande randonnée. A force de longer de belles maisons du 17<sup>e</sup> siècle abandonnées depuis longtemps, on s'inquiète un peu, et on s'inquiète encore plus quand en plein champ on est confronté à d'immenses terrils informes dressés sans dérogation près de lacs artificiels très profonds : ce sont des mines d'uranium désaffectées.**

Les Bretons doivent-ils encore une fois se résigner à ces viols de leur territoire au moment où la COGEMA, non satisfaite d'avoir acheté 19 ha de terre agricole à Buby, a annoncé son projet d'extraction d'uranium à Berné, en forêt domaniale de Fonkallek ?

Suite à la conférence donnée sur le sujet, entre autres spécialistes, par M. Belbec'h, professeur de physique nucléaire à l'Université de Paris 2, étudiants l'impact de l'extraction d'uranium sur l'environnement et l'économie bretonne, puis son impact sur la santé des gens et enfin les procédés utilisés par les compagnies minières pour arriver à leurs fins.

#### L'impact sur l'environnement

L'extraction d'uranium par galeries souterraines ou à ciel ouvert détruit les terres qui se trouvent ensuite stérilisées par l'acide sulfurique projeté sur le minerai traité sur place.

Il s'ensuit un bouleversement du système hydrologique : assèchement de sources et nappes phréatiques, modification du cours des ruisseaux locaux.

Le radon, gaz radioactif issu du radium, s'échappe des roches que l'on brise, se concentre dans l'atmosphère ou se dissout dans l'eau où il rejoint les rejets de radium, d'où accumulation de radioactivité dans l'eau, les végétaux, les animaux et les produits alimentaires qui en sont dérivés.

Cette pollution nucléaire rendra difficile ou impossible aux agriculteurs la vente de leurs produits devenus impropres à la consommation. Cette situation ne déplaît pas aux paysans du nord de l'Europe qui pourront ainsi accroître leur propre production.

Les conséquences en seront également désastreuses pour les ostréiculteurs et conchiliculteurs qui pratiquent leurs élevages à proximité des estuaires des rivières concernées : leurs produits deviendront suspects du fait de la concentration du radium en aval.

On ne peut non plus ignorer la nuisance causée par le bruit dans les zones d'extraction minière, la fuite des touristes et une accélération du processus de désertification du Centre Bretagne.

#### Et la santé ?

Officiellement on évoque rarement

l'impact de la radioactivité sur la santé des populations contaminées. Jusqu'à présent, on a minimisé l'effet des faibles doses. En réalité le nombre de personnes décédées immédiatement après avoir reçu de très fortes doses est peu élevé : 30 à Tchernobyl.

Il s'avère que les faibles doses sont dangereuses parce que les rayonnements ont un effet cumulatif dans l'organisme. M. Belbec'h souligne également que la notion de seuil de radioactivité tolérable est arbitraire et qu'il n'y a pas de dose sans effet.

En outre, la durée de vie et par conséquent de nocivité des matières radioactives dépasse notre imagination : 270.000 ans pour l'uranium 234, 1.620 ans pour le radon. Cette complexité oblitère souvent la réalité du danger.

Quels sont donc les effets néfastes d'une irradiation collective frappant une population ? Entre 2 et 15 ans après qu'elle se soit produite apparaissent des leucémies ; entre 10 et 30 ans après, ce sont tous les autres types de cancer : voies respiratoires, tumeurs, etc.

Les cancers radio-induits n'ont pas de caractère spécifique mais sont très fréquents et causent beaucoup de morts différées. Les estimations récentes donnent des chiffres de plus en plus élevés. Les personnes âgées et les enfants de moins de dix ans courent le plus de risques de leucémies et de cancers. De plus, la radioactivité altère le patrimoine génétique, d'où naissance d'enfants atteints de toutes sortes d'anomalies incurables.

On note aussi une augmentation de la mortalité en général, de la morbidité, c'est-à-dire d'un état de fatigue, de fragilité, de dépression physique et mentale.

Qu'arrivera-t-il si on exploite une mine d'uranium à Berné - à 800 m du Scorf - et ensuite à Buby, puis ailleurs dans notre région, étant donné la multiplication des permis de recherche ?

80 % de la radioactivité restera sur place dans l'air, le sol et l'eau essentiellement sous forme de radon et de radium. 20 % se concentrera dans l'atmosphère sous forme de radon inhalé par les mineurs, la population proche, ou poussé par le vent se déposera sur le sol, l'eau et les végétaux. Le radium suivra les cours d'eau tels que le Scorf et le Blavet qui fournissent de l'eau à un minimum de 150.000 personnes : le Scorf alimente Cléguer, Lannester, Lorient, Larmor, le Blavet alimente Pont-Scorf, Guidel, Gestel, Quéven, Buby, Baud, Hennebont, occasionnellement Auray. En raison des interconnexions entre les réseaux de distribution d'eau, bien d'autres communes non mentionnées seront polluées du nord au sud de la Bretagne et en subiront les conséquences.

Pour illustrer ces sinistres perspectives, on peut citer le cas de Razès dans le Limouzin, où, avant l'exploitation d'ura-

nium, 19,2 % de la population mouraient de cancer contre 32,6 % après !

#### La loi du silence

Pour occulter le danger présenté par la radioactivité, l'Etat français se sert de la loi du silence.

La Commissariat à l'Energie Atomique dont dépend entre autres la COGEMA refuse d'effectuer toute étude sérieuse de la santé des mineurs et de la population proche des mines. Lorsque des chercheurs français se mêlent de mesurer la radioactivité, on refuse de publier leurs résultats et si possible on leur confisque leur matériel.

Seules des études clandestines effectuées par des universités privées étrangères, telle que celle de Louvain, dévoilent des taux de radioactivité accablants à proximité des mines d'uranium françaises. C'est le cas de Limoges, où des tas de matières stériles cisamulées derrière un mur sont lessivés par la pluie et un ruisseau qui dirige les produits radioactifs ainsi dégagés dans le réseau d'eau de la ville. On y a d'ailleurs eu la bonne idée d'installer un centre d'études sur le cancer à proximité.

On conditionne les mineurs à vivre en prenant des risques et à pratiquer la politique de l'autruche au point qu'ils omettent de porter leurs dosimètres « obligatoires » pour travailler.

Des études réalisées par les Américains et les Tchèques sur des mineurs ont révélé chez ceux-ci un triplement des cancers des pommons et du larynx par rapport à une population dite normale. En France on déplorait la négligence scandaleuse de ces étrangers. Lorsque des mineurs français sont surpris en flagrant délit de « dépassement » de la dose de radioactivité admissible par convention, le CEA nie le problème en admettant qu'il est produit une anomalie ponctuelle.

Comment la COGEMA et ses consorts ont-ils réussi à obtenir des permis de recherche d'uranium dans le Centre Bretagne et à acheter du terrain à Buby ?

Tout d'abord il importe de savoir que tout permis de recherche peut se transformer en permis d'exploitation moyennant quelques formalités d'usage. La méthode utilisée par la COGEMA pour obtenir la signature convoitée a été avant tout le harcèlement : visites quotidiennes même le dimanche. Beaucoup ont cédé à l'usure, notamment à Buby, des personnes âgées concientes de la dévalorisation de leurs terres en zone polluée. Il a été facile d'obtenir la signature de propriétaires habitant à l'étranger de Buby.

Allons-nous laisser la COGEMA mener à terme sa sinistre entreprise ou allons-nous réagir collectivement tout de suite avec la Liaison anti-uranium Bretagne pour empêcher le parasite de s'installer chez nous ? Nous sommes tous concernés.

M.J.A.

# POBL VREIZH

## Bugel ar c'hoad Danevell diembann gant Fanch Treger

Eizhvet rann : En-dro d'ar gêr

Pa savas an deiz un dro bennak e tistokis gant kalz a boan ma feskennou ouz ar skabell galet ma oan azezet warni, hanter varc'het ma izili ha tenn ar c'hrochen war ma fenn a-dreñv. Pegen brav ur c'holl-c'had plu ha zoken unan pell kerch e-kichen mein an oaled, a sonjen !

Mont a ris raktal e-maez ar vilin. Glas sklaer e oa an oabl, naet ha brav dre ma oa bet gwalc'het gant dour bras e-pad an noz evel ma c'hoarvez alies e Breizh. Paran a rae dija an heol. Un heol gwall lemm e lagad, seblant c'hlav peurvuian.

Kavout a ris hep poan hent ar gêr ha pignat a ris pantenn an draonienn, ma c'halon sammet a drubuilh. Penaos e vin degemeret gant ma zud, emezon ?

Eurusamant e teue gwech an amzer d'am frealzin mousc'hoarzh Gwenalea a-istibilh ouz deliou rouez ar gwaz pe hanter guzhet e-touez ar spoue hag an togo touseg war vord ar wenedenn. Pep tra war ma hent a zigase din da sonj diouti. Pa erruis e-kichen ar gêr ne ouien ket penaos ober evit mont en ti. Soñjal a ris zoken mont war seun d'ar skol met re abred e oa c'hoazh hag ouzhpenn ne oa ket ma zraou skol ganin ha neuze ret e oa din memestra diskouez d'am zud e oan bez c'hoazh. A-benn ar fin e klaskis tremen dre ar porzh, a-dreñv an ti. O welout ac'hanon penn-du, ma c'hi kozh en em lakeas raktal da harzhal ha kaer am boa flouran dezhan ar blev war e gain na baoueze ket d'ober joa d'e vestr yaouank ken ma sachas evezh ma mamm. Dont a reas e-maez an ti hag o welout ac'hanon e-kichen ar c'hi e knias :

— Al ! te an hini eo, emezi... Neuze e klavis ma fegment, me lâre de'ch.

12

## Romant-kazetenn



Hig Trondec

Lâret e voe din e oan diskiant rik o vont da c'haloupat evel-se hep reiñ da c'houzout netra da zen. E-pad al lodenn vrasañ eus an noz e oa an holl familh hag ar menezien o redek ar maeziou war ma lerc'h. Nac'het bras e oa an holl rak aon o doa e vijen bet kouezet e-barzh ar stêr.

— Ma n'eo ket spontus, eme ma mamm, bezañ ken disouris.

Gant ma zad e voe nebeutoc'h a drouz hag a groz met lenn a raen frazhi mat e don e sellou e oa en imor fall daoust ma ne lâre ket kalz tra.

Tud a errue ivez da c'houlenn eus ma c'helou.

— Ha daoust hag eñ eo kavet ho mab ?

— Ha deuet eo ho mañ d'ar gêr ?

— Ha pelec'h ho peus kavet anezhan ?

Hag ac'han hag alezhont !

Kas am boa dioute ken am boa.

— Kaoc'h, emezon, gant ar re-mañ, gwelloc'h eo din mont a-raok.

Ha me da gemer ma sac'h-skol ha da kuitaat ar gêr goude bezañ lâret d'am mamm pelec'h e oan o vont en taol-mañ.

Pa erruis er skol e oa memestra. Gouzout a rae an holl, zoken ar skolaer e oan bet kollet e-pad un nozvezh. Ne voe roet peoc'h ebet din gant ma c'henseured.

— Da belec'h e oas aet ? lâre 'ta !

— Aet e oas da welout ur plac'h, hañ ?

— Ur veleganez eo, neketa ?

— Lâr ta peogwir uh ouevomp.

Ac'hanta, ma c'houeit n'eo ket ret din lâret deoc'h, a respontis krak ha kreñn. Kollet am boa ma hent er c'hoad, sell eze !

— Neuze, eme unan, 'out bet kelc'het goude bezañ baleet war ur wir-c'heotenn.

— Ma zad, eme unan all, a zo bet erruet se gantañ ivez e prad ar marc'heg nepell ac'han hag e-pad an noz e oa o c'hoari an dro d'ar prad o klask an toull-karr da vont er-maez ha biskozhiñ n'en doa kavet anezhan a-raok ma savas an deiz.

— Ma, neuze sur a-walc'h en doa tapet ur reariad en deiz-se, eme ar skoliad kentañ.

Hag an holl nemedon da c'hoarzhin a-greiz kalon.

Evit ur wech e oan laouen o klevout ar c'hloch o semit da c'herveal ar skolidi da vont er c'hlas. Eno da vitanhañ, emezon, e voe roet peoc'h din. Ha gwir e oa. Met a-vec'h ma oan retoret er porzh goude ar c'hentelioù ma oa akdroget ar goullenoù. Bodet e oa un dek bennak a ganfarded en-dro din paouezet gante da c'hoari evit kuriuziñ.

Ne respontis netra resis dezhe. A-benn ar fin e skuzhont hag e adkroget gant o c'hoariou ha me d'o heul.

E-pad ar goañv e veze graet c'hoariou da dommañ d'an nen. C'hoari taol, c'hoari polotenn hag ivez c'hoari kelc'h pe ruih. Met gant hemañ e veze c'hoariet kentoc'h war an hent da vont d'ar skol pe da zont d'ar gêr. Gant manchal ar gêriadenn e veze gouellet ar ruihioù-se ha ni a rae goude ur vazh d'o sturian gant un tamm orjalenn dev kammet a-zoare hag un troad koad. Na pegen buan e rede ar grennarded d'ar skol gant ar berveg-se !

Gwech ha gwech all goude ar skol e veze graet un tamm pennad hent war-lerc'h kanfarded ur gêriadenn all bennak, peurvuiañ re al Lann a veze ambrouget evel-se. Kas anezhe d'ar gêr, emezomp ! A daolioù mein.

(Da vezañ kendalc'het)

## Politikerezh

### Bro-C'heorji : ur pennad-hent all e-mesk ur brezel-bed (1)

Lennet ho peus war an titl ez eus ur brezel-bed met ur brezel-bed eo ha vez ket stag e anv dezhan. Ar c'heleier ne vank ket deomp e pep lec'h : e-touesk ar broadou « socialist », e-touesk ar re « gabalist » ha zoken gant an Egzagon. Muioç'h-muian ez eo dav skrivan a-zivout an euzhadennou c'hoarvezet evit lakaat an dud da gompen al liamm etre al lod brasen eus ar brezelioù, a-enep ar Stadoù ma'c'ho mer.

#### Broioù ar Reter pe ar re « socialist »

Krogomp ganto evit lakaat ac'hanoc'h da vezan aesoc'h gant ar broioù all. Gant ar « perestroika » e gevomp muioç'h an darvoudou e broioù ar Soviediz. Diskuliet eo breman kounnar ar Georgiz (Jeorgiz) a zo bet klasket dija moug an yezh gant Moskov e 1978. Diskredin a raemp ne oa ket brav buhez ar pobladoù daoust d'ar republikou krouet. Met piv en dije sonjet e vije bat an tan dindan al ludu ? Piv en dije sonjet e oa fall an traou daoust d'ar gouarnamantou savet e penn pep hini anezho ? Piv en dije sonjet e vefe deut ur gaoud-terzhenn daoust d'ar yezhoù aotreet ? Pouez o yev pouner a lake ar Rusianed evel e Bro-C'heorji gant o sonj lemel ar « jeorjek » kuit evel yezh ofisiel. Un tammig a-raok e oa Bro-Armeni ha rannvro ar C'harabac'h. Diskouezet o doa ivez ar broadou baltek e oant bev atav hep kontan skriajadennou bihan Bro-Ukraina, Alamanned ar Stêr-Volga ha me 'oar-me.

N'omp ket evit chom diseblant kennebeut e-tal doareou brein Ceauceus o klask moug an pobl ar Vagiared (Hungeriz) a vev e-barzh un drederenn eus Roumania. Piv a zo a-hend-all e gaou, piv a zo ar gwir ganto e pastellvro ar C'hosovo ? Dalc'hopm koun ivez eus an Dibetiz flastred

gant ar Sinaiz. Ne ra ket enor dezho.

#### Broioù ar C'hornog pe ar re « gabalist »

Gwashoc'h e vez stad ar broadou bihan deut da netra e-kenver ar Stadoù anzavet evel « Stadoù ». Buhez an Amerindianed e vez ar skouer grishan. Graet int « Kro-c'hennou-Ruz ». Anavezet int gwelloc'h dindan an anv-se gant an holl dud. Miret int e-kreiz ta-chennou bevnet hag a zo stris-haet tamm-ha-tamm. Troet int da fall gant ar gwin-ardant pe an drogejou. E Stadoù-Unanet e ra ar vistri war-dro difrouezhusted ar marc'hed. Chans hon eus bet da welout un Indian o tont eus Bro-Vrazil hag unan all o tont eus ar Stadoù-Unanet war skramm an tele. Sklaer n'eo ket spered ar Fransizien. Er vann e lakaont banniel an droug-santel evit saveitein pobladoù 'zo, met moug an reont pobladoù all. Setu perak e voe c'hoariet un arvest eus ar c'hentan ganto. Diskouezet eo bet ur penn-meuriad indian o tont eus koadou meur Amazonia. A drugarez d'ur Saos a ouie ar galleg ha langach an Indian a voe displeget deomp an distruj a dizhe gwez, loened ha tud gant ijinoerien hep truezh. Plijet omp bet gant un Amerindian Dakota a zo deut asambles gantan. Anavezet en deus an distruj savet gant an « Amerikaned », re ar Stadoù-Unanet.

Evel ar pezh am eus skrivet ez eo skrijus skeudenn ar Gurded astennet war an dachenn ha lazhet gant ar « mogedou-mougan » gwerzhet d'an Iraked. Gant piv ? Tost eman deomp, a-hend-all, emgann an Iwerzhoniz, an Euskariz. Dav eo ouzhpenn skrivan a-zivout ar Baletiniz en am zifenn gant mein a-enep d'an Israeliz hag o deus gouzanvet, koulz-koude, kalz a boaniou a-raok hag e-pad ar brezel diwehan. Evel-se o vez mab-den ; kasi an natur kuit e teu en-dro dezhan.

#### An Egzagon

N'eus nemet ur vroad « unan ha dirannus » a lavaro an Aotrou Bimbochet. E gwirionez ez eus 7 poblad, 8 asamblez gant Bro-Frans, da lavarout eo, bro ar Franked. Gwashaat a ra tamm-ha-tamm doare-ober ar Franked gant o heritourien o chom e Pariz gant an arc'hant laeret ha tennet diouzh an tailhou, gant ar madou skrapet.

Skrivet em eus uheloc'h ne oa ket eeun mennoz ar Fransizien. Dirak va daoulagad em eus ur skouer eus o filpouezerezh, krenvaet gant un den a zle bezañ breizhek e orin. Ur c'helaouer eo, Alain Cabon e anv, hag en deus dezrevellet ur veaj graet gantan e Bro-C'heorji. Kregin a ra gant karantez ar galleg en deus kavet (sanset) e-touesk ar pobladoù. Taolet en deus e « gokoriko » evit bezañ gweliet mat gant e vistri. Setu neuze ur « plouk » (hervez e anv) o vevlin ar galleg hag ar gant « jeojek » hep un tamm sonj evit yezh e vro, mouget e-barzh ar Skolioù ha diskolpet diouzh spered ar vugale vihan a-enep stummadur o mammou e-pad ur c'hantved. Ne omp ket evit gortoz traou gwelloc'h digant « West-Frankreich » hag a heul linenn e ditl.

#### Evit klozan

Sklaer eo ez eus ur brezel-bed ne vez ket stag an dezhan. Ur Sindikad o deus savet ar Stadoù ma'c'hoar evit en em zifenn a-enep ar re a ziskarfe o diazez. Difennet e vez lakaet e fri e-barzh aferioù diabarzh ar Stadoù. A-zivout an QNU e fell din rein da gompen. Dre ar yezhoù etrevroadel, evel ar galleg, ez eo diaes displegan gwirionezou « dirak lagad an heol » evel ma lavare an drouzead. Aon o deus an dud, zoken ar « P.B » hag a oar pegement a goust dizolein traou 'zo. Chans am eus gant ar brezhoneg n'eo ket intentet kalz. Deoc'h c'hwil eo strewin ar gerioù didro a zirenk koustians an dud, lenne-rien.

#### Aldrig A Naoned

(1) Ligue internationale anticraciste et contre les ethnocides (LIACE). Ti Keltiek 2 rue Harouys, 44000 Nantes.

13

KANEVEDENN WAR AR VUGALE Erwan ar Menga

Imbourc'h 1980

« Ur c'hotadenn Nedelec - Tri den saveteet Ker-Iz ». Kaoz ez eusa-mañ diwarbenn ar Pellgent Gradlon, Sant Gwenole, Kêr-iz, ganedigezh ar Mabig Jezuz, Iliz Santez-Anna ha raghevezh Doue, heman o choaz ur bugel anveet Budig evit saveteiñ an dud; kaoz a vez ivez eus pedennoù, ar re-mañ o kavout o flas er vuhez pemdeziek gant o efedusted.

« N'oa ket ezhomm anezhañ ». Istor Pêrig, un emzivad oc'h en em aberzhiñ evit saveteiñ ur vag, en em veuziñ a ra. Bez'e c'hellomp tostaad planedenn kreiz Pêrig ouzh hini Jezuz Krist, hemañ oc'h en em aberzhiñ evit ar pecherien; aesoc'h e vefe marteze da gomprenn; gwir eo emañ an trech-gand Jezuz Krist gand e dasoc'hidigezh.

« Ar Rour manac'h »: Ur penad Istor Breizh; Sant Meven; Sant Yudikael Rour Breizh; Rour Dagober ha Haelog, unan eus breudeur Yudikael...

« Abad Manati Gael »: Kontadenn evit ar Yaou - Gamblied. Her Salver Jezuz Krist, Sant Meven ha Sant Yudikael o tont endro war an douar evit reiñ ur gentil a uvelded d'an tad Abad manati Gael, hemañ, un denjentil eus Lez Vreizh.

« Pask Soazig »: Penaoz e teu Soazig, tamm ha tamm a-benn da ober he bask goude bezañ kemeret gant ur gentil didan stumm un huñvre.

« Hañti pe Breizh-Du »: Diskle-riadennoù diwarbenn ar Vro-se anvet Valparaiso gand Kristoff Kolombo da lavarouedo. Traonienn ar Baradoz ha « Breizh du » gand an Aotrou Dupark, bet eskob Kemper. Sevezon misionerien Breizh er Vro-se...

« Paol Gornek »: Troiou-kamm Paol Gorneg da lavarouedo Satan er brouskoad Afrika.

« Mamm-Gozh ar Vrezhonez vihan »: Kontadenn evit gouel Santez Anna, « Penaoz e teu Santez Anna, Mamm-gozh Jezuz, da vezañ Mamm-gozh ar Vrezhonez vihan; deoc'h da brederian, lennerien... ma fell deoc'h ! »

« Tri mignon Jezuz »: Ur gentil a fidelezh evit mignoniezh Jezuz; da dostaad ouzh pennadoù deus an aviel diwarbenn ar greun hadet.

« Ar person kozh kalonek »: Madaelezh dreist-meurbed ur person; 14

mont a ra betek kuitaad an douar en ur ambrougñ un ene betek an Aotrou Doue hag an dra-se en ur barbez eus Menezioù Arre.

« Ar prizoniad »: Ur istor hag a dremen da heul krogadoù war harzoù Breizh etre soudarded Salaun, Rour ha soudarded Charlez ar Moal, Rour ar Franked er bloaz 862. Ur gentil a vadelezh pa sonjer e teu a-benn tud'zo, eus broioù disheñvel o vrezelioù da en em sikour gand abegoù pell

awalc'h diouzh reolennoù ofisiel ar brezel.

« Ar c'hurstig rakverket gand Doue »: Un danevell kontet a-barzh buhezskridoù an tad Grigon Monforzh ha kempennet evit al lennerien.

« Evit echuiñ », ez eus tri darvoud gwirion c'hoarvezet e Polonia, Sina ha Hungaria. Tennañ int diouzh al levr « Les voleurs de Dieu - Laeron Doue ». Diskouez a ra deomp penaoz e teu Doue d'hor sikour pa vezomp tapet gant trubuilhoù bras awalc'h, pa vezomp paket e stourmoù hag a lak ac'hanomp en arvar da goll hor gwirioù, gwirioù mab-den.

Rentañ-kont gand A.A.C.H

DASSON UR GALON (Loeiz Herriou)

« Dason ur galon » gand Loeiz Herriou, Eil mouladur, Brud Nevez 1983, Brest.

Barzhonegoù gand Loeiz Herriou e brezhoneg Bro Gwened diwar benn amzer e yaouankiz gant liv an natur ebarz Al levnezh boud lev; ar garantez gand « Men dous », « Segred me halon », « Netra ne dalv meid karant », « Etal iliz Kêlan », « Pardon Kêluenn », « Filaj e vo », « P'em gwêlez », « Maneig Rundual », « Un dé me geméras en trê... » ha « Rozenn Kaodan ». Barzhonegoù evit enorin ar merc'hed-gand « Perag plêgêin ho penn », « Kreiz ar gwalleur e-pad ar brezel-bed kentañ-gand « O hunderig eurus » savet « é fozeleu Foucaucourt (Somme) 16 a viz meurh 1916 » bez'e weler ivez fulor ar Barzh e-barz « Ne son ket mui teñned et barh », « Son kun en delenn a zo deit de vout mud - Izai XXIV - 8 ».

Al levr barzhonegoù-man en deus teir lodenn enni: I. « De gourz er bleu »; II. « De gourz er freh » ha; III. « De Goueh en Del » da lavarout eo teir lodenn e-barzh buhez ar Barh labourer; « De gowez et freh » a grog gand « Em ampertz », « Mem bro e zo duhont » kanet ha sonet gand ar strollad « An Triskell » ha « Kaerann amzer en douar » a ziskouez deomp karantez ar barzh evit e vio hag evit an natur-gand « Aval melen, avalig ru »; Ar religion a gav ivez he blas barzh ar barzhonegoù; liammet eo gant an natur-gand Guriad ar Werhéz. Deskin a reomp ivez penaoz e tremene an eured gwec'hall-gand ur barzhoneg hir awalc'h: « Eured Lennedrin » hag ez eus enni pennadoù resis o tisplegan deomp penaoz e tremene an traoù: « Er ped; Er servijer; De er prezanteu, De en eured, En distro d'er ger, Koroll, Ur gwel d'er gegin, Er Bal, Doh taol, « En Nerùenn hag er Rozenn, Er sei, Er hateu, Er weenn-eured, goudé, Get e er ré yaouank d'o gwêlé, Droug kalon, Er soubenn dre léh, Dé er ré goh, Dé er ré baour, Difestam ! »

Bez e kaver e-barz an eil lodenn « De gourz er freh » ur barzhoneg « Labourer-douar, mem breur », savet evit enorin al labourerien-douar, « Sonnenn el leur neù » ha ivez « Janned Flamm Henbont ».

Evit echuiñ en trede lodenn « De Goueh en del » e kavomp an den en e gozni-gand « Predêram me éné ». Tostaad a ra eur ar varn. An natur a zeu da vezan sellen en un doare dishenvel evel ur c'hiled o gwarezin ar barzh; liv ar furnez a zo ganti ivez e-barz « Peuh el lanneq », dont a ra an hent da vezan risklusoc'h; ar bann-héol a zeu da vezan un dra-gar evit er yec'hed e-barz « Benniget revo ! ». Ar bedenn ivez a zeu evel un dra-stagead d'ar vuhez ha d'ar gozni warlerc'h ur vuhez-galet. Seblantout'ra ar barzh kaout ur feiz start ha simpl diazezet war ur vuhez labourer douar ken stabil heb kaout an holl chanochamanoù hagazo deuet warlerc'h an mare-se; ar vuhez dremenet hag ar re varv a gemez kalz plas en e spered-gand « Ar ve or Ré Dreménet, « Bizied er winnienn » ha « Gwêrenn liuet »; chom'ra ur barzh-dalc'hmata betek ar fin: « De gourz kaer et bokedeu, Ardor er goubanuel, Pe vé et benal é bleu, E karehen merüel; Ha diskenn é noz tiöel, Med konfortuz, mem bé, Pé seblant en héol merüel; En turall d'ar mané... »

(Brud Nevez)

A.A.C.H

Sauvons les villages roumains !

La section UDB du pays briochin a adressé aux maires le texte suivant sur la situation en Roumanie pour inviter les communes à parrainer un village menacé de destruction (8.000 sont concernés, souvent peuplés de Hongrois ou d'autres minorités). Lettre, sollicitation d'entretien sont restés pour l'instant sans réponse.

La Roumanie, pays où plane une atmosphère de fin de règne, arrestations d'opposants, critiques de la ligue des droits de l'homme en Roumanie (Idhr), appel de la charte 77 (opposition créée en 1977), qui suggère à tous les Européens d'exprimer, comme ils le pourront, leur solidarité avec les peuples de Roumanie (10.01.88, communiqué n° 8 à Prague).

Mais surtout les critiques dures et remarquées de M. Mauter (ancien Premier



Plus de la moitié des villages de Roumanie sont menacés.

Tout a commencé en 1977 par un projet démentiel du président dictateur Ceaucescu et son épouse Éléna. La politique de grands travaux visant, aux dires des responsables, à la construction d'un centre civique dans le cœur historique de Bucarest.

1977, l'année où fut supprimée la commission des monuments historiques « le début de la négation d'un peuple et de sa culture ».

La folie de celui qui se fait appeler le « conducator » amène la destruction et le chaos; non seulement dans la capitale Bucarest, où bon nombre de monuments furent détruits, telles les églises construites entre le 16<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle: « Enei, Tamadunii, Izvorul, Svanta, Olteni », pour y mettre un château, un boulevard, « boulevard du socialisme » et, bien sûr, le centre civique.

Destruction dédiée « au peuple roumain » s'il vous plaît.

L'habitat rural aussi: destruction de 8.000 sur 13.000 villages existants et plusieurs fois centénaires; rassemblement des paysans dans des villes nouvelles de plus de 20.000 habitants (appartements sans sanitaires, sans chauffage), provoquant émeutes et répressions, comme celle de Brasov, le 15 novembre 1987, attirant aussi des tensions avec la Hongrie voisine, ce pays frère accusé officiellement d'entretenir les manifestations et en accueillant les exilés chassés par la faim et la dictature (10.000 en 87).

ministre roumain), le 16 août 1987, se déclarant solidaire des attaques concernant la situation économique, émisses par M. Kiraly (ancien membre du comité central du PC roumain), membre d'une minorité nationale.

Attaques envers le numéro un roumain, accusé entre autres « d'être aveuglé par le pouvoir et de laisser le pays dans une situation déplorable ». M. Kiraly en appelle à des changements fondamentaux...

Quel est le projet ?

Il est simple: faire adopter chacun des 8.000 villages menacés de destruction, sous prétexte de gagner 3% des terres cultivables. La liste de ces villages étant secrète à 90 %, il est proposé d'adopter les 13.000 existants.

C'est pour cela que l'UDB tient à ce que l'agglomération de St-Brieuc, voire la Bretagne tout entière, ne reste pas à la traîne de ce projet, elle qui a toujours pour vocation de défendre la démocratie, qui fut la première nation d'Europe à abolir le serfage.

En cas de jumelage, les maires et leurs administrés se déclareront solidaires et responsables du sort qui sera fait à leur village et veilleront, dans la durée, à sa sauvegarde et sa préservation...

(Courrier, C.P. Roger Le Guelliec, rue du Pengard, 22000 St-Brieuc.)

Le peintre breton Pierre Le Coz expose à Nantes ses aquarelles marines

L'artiste de Kerlan exposera du 19 mai au 17 juin au-dessus de la librairie Robinson Crusôe, 56 rue du Général Buat.

Entrée par la librairie, du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (lundi, après-midi seulement).

Les lecteurs du PB sont invités au vernissage, le 19 mai, à partir de 18 h 30.

Au centre « Les Arcs » Quéven (56)

- 7 mai: BAL DES FÊTES avec Marine Noël. Org. comité des fêtes.
12 ou 19 mai: THÉÂTRE « Le médecin malgré lui » par les enfants du collège St-Joseph de Lorient. Org. école Saint-Méen.
23 mai: GALA DE DANSE de l'UNSS.
8 et 9 juin: GALA DE DANSE Anne Colette Maigne.
13 juin: Spectacle de fin d'année. Org. école Saint-Joseph.
17 juin: GALA DE DANSE Catherine Portier.
24 juin: GALA DE DANSE Mmes Riou et Maynil.

Le vendredi 9 juin, de 14 à 19 h, Erwan Picard vous invite à une rencontre-signature autour de son ouvrage « LE REVOLVER A ENCRE », sélectionné par « Poésies du Monde » (recommandé, y compris à l'étranger, par le canal des ambassades et des services culturels).

Librairie-galerie ROBINSON CRUSÔE, 56 rue du Commandant Buat à Nantes, tél. 40.29.36.51. Contact autour: La Ville-Fief, 56800 Augan, Tél. 97.93.46.44.

Les stages du mois de mai au centre breton d'art populaire

(rue Hugo, Brest) - Tél. 98.46.05.85

Cornemuse par Jakez Pincet, chargé d'éducation populaire à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports: 6 mai 1989.

Dances traditionnelles, par Jeannot Le Coz (danse fisl): 20 mai 1989.

Terroirs et styles musicaux par Pierre Crapillon, collecteur de musique et sonneur en couple: 6 mai 1989.

## Tro Breiz(h)

### Tréguier, centre culturel international ?

Tréguier, capitale déchue du Trégor (3.200 habitants) tente de renouer avec une tradition culturelle riche, de saint Yves à Renan, en passant par l'une des premières imprimeries, d'où sortit le « Catholicon », premier dictionnaire breton-français-latin. Un « centre atlantique » vient d'être récemment créé qui, tout en programmant en été un festival d'art lyrique, présente désormais une conférence par mois, faite par un intellectuel de renom. Après Kenneth White en mars sur le thème culture locale et culture globale, c'est notre ami Alain Guillem qui, en avril, a présenté « le défi celtique, hier et demain ». Le 21 mai, c'est G. Pierré, ancien animateur du Ceilb, qui parlera des régions périphériques maritimes et l'Europe. Une 4<sup>e</sup> conférence, fin juin ou début juillet, sera présentée par Edgar Morin. Ces quatre réunions-débat, cohérentes dans les idées et l'ordre d'exposition, dev-

vraient être ensuite éditées rapidement. Actuellement, elles ont lieu le vendredi, de 15 h 30 à 17 h 30, ce qui en limite la portée géographique mais les rend accessibles aux grands lycéens. Dès septembre, un nouveau cycle devrait suivre avec d'autres intellectuels réputés.

Le projet trégorrois est donc de créer une sorte d'université libre avec des intervenants de bon niveau, pour animer la ville et le Trégor. A son niveau, Tréguier tente de saisir le créneau culturel choisi par Daoulas pour les expositions et Douarnenez pour la culture maritime, en profitant aussi d'un pardon de la Saint-Yves qui fait venir des avocats de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs.

Beaucoup de villes semblent, a priori, mieux placées que Tréguier pour un tel projet, mais l'avenir peut sourire aux audacieux...

## Humeur

### Qui est totalitaire ?

A l'UDB, on l'a appris par la presse, deux jours avant l'événement. Un colloque de trois jours sur les Révolutions bretonnes de 1958 à 1989 allait se tenir à Quimper. Une première journée sur les années soixante (avec M. Philipponneau, M. Bécam, A. Gourvenec et d'autres). Une seconde sur les années 70, avec une séquence sur « un parti, un journal, le peuple breton, par Ronan Leprhon, ancien responsable de l'UDB passé au PS en 1982. Une troisième journée sur les années 90, avec une pléiade d'hommes politiques représentant tout l'échiquier breton. Et l'UDB, qui agit depuis 1964, qui a été partie prenante du réveil breton des années 70 et qui, tout le monde s'accorde à le reconnaître, a lancé des analyses et des propositions dont d'autres se sont largement inspirés, et pas seulement aux élections ? Pas invitée... Question posée aux organisateurs : c'est un oubli, mais l'UDB pourra participer au débat, ce qui paraissait normal aux yeux des autres intervenants. Michel Le Bris, qui représentait FR3 - le colloque fut entièrement filmé - tenta bien d'empêcher un responsable de l'UDB et le directeur du PB/PV d'intervenir à la tribune, en vain. Nous avons pu, de la sorte, participer et qualité à un colloque de très bon niveau et qui méritait d'être connu par les actes qui seront publiés. Les participants auront tout de même dû entendre évoquer « le totalitarisme des militants bretonnants », par Michel Le Bris, président de séance. Et les intervenants du mouvement

breton auront reçu leur compte de petits papiers ou d'avertissements pour dépassement d'horaires alors que Guy Pargot, l'homme de théâtre, put sans problème dépasser l'horaire. Personne non plus de Skol Breizh parmi les intervenants, alors que « La Bretagne au XX<sup>e</sup> siècle » était le seul ouvrage de synthèse sur la période. Quant à la presse écrite elle n'évoqua pas le débat du dimanche, donc pas un mot sur l'UDB mais un éloge appuyé aux verts.

Jean ROUDAUT

### DEMANDES D'EMPLOI

● **Jeune fille 19 ans, CAP mécanique auto, possédant tous permis, étudiante en commerce transport, recherche remplacement pour la saison, mi-juin à mi-septembre.**

● **Jeune homme 23 ans, permis poids lourds, formation chauffeur routier, recherche emploi pour faire la route.**

**Téléphoner au 40.63.47.05 (HR) ou écrire à René Boulzennec, 34 rue Torricelli, 44700 Orvault (Bretagne sud).**

### Mauvais coup d'Alstom

Filiés par Alstom dans le cadre de son rapprochement avec le groupe britannique GEC-Power System, les Chantiers de l'Atlantique à St-Nazaire vont dénoncer les accords d'entreprise et d'établissement en vigueur. Cette décision prendra effet dans un an au plus tard.

L'inquiétude est grande parmi les salariés du dernier grand chantier naval français, qui craignent l'alignement unilatéral de leurs conditions de rémunération et de travail sur celles - sensiblement inférieures - des chantiers navals britanniques.

● **Quotas laitiers :** Le nombre des éleveurs de vaches laitières est tombé à 500 dans le pays bigouden (un gros tiers en moins) depuis l'instauration du système des quotas laitiers, qui a parallèlement « libéré » 5.000 ha de terres... Au profit de qui ?

● **Ca m'intéresse ! :** Procurez-vous donc le numéro d'avril de ce mensuel, qui consacre 26 pages à la Bretagne sans sacrifier à la carte postale, et en justifiant intelligemment son choix d'y inclure la Loire-Atlantique.

● **DEUG : la fin des coups tor-dus ?** Dans le dernier PB/PV, nous avons annoncé l'obtention du DEUG de breton (deux premières années d'université). Puis A. Frost, ex-cédiste, haut fonctionnaire au ministère de l'EN, annonçait que le DEUG serait biciphale, avec 50 % de civilisation bretonne, soit 20 % seulement du temps pour l'apprentissage du breton. Il fallait retourner les armes. Fin avril, le recteur démentait et confirmait le schéma proposé par l'université de Rennes 2, qui prend les inscriptions.

### Le berger fidèle

Le 7 mars, les Lorientais ont pu lire dans « Ouest-France » que leur maire (un peu ballotté depuis) était un fanatique de la fidélité. Dans une interview volontairement personnalisée, il citait trois fois la fidélité comme première qualité, à la fois morale et politique.

Heureusement, à Lorient, on a pris l'habitude de lire son journal assis. Sinon, il y aurait affluence au service des postérieurs meurtris. Le roi du slalom politique au PS (sans parler du passé), ex-Rocardien, ex-Mauroy(iste) transcurant jusqu'à nouvel ordre, se réclamant de la fidélité !

C'est l'hommage de l'anguille à la ligne droite !

## Peuples du Monde

### Les élections municipales chez les peuples de l'État français

#### Importants succès des patriotes basques et corses

Au Pays Basque Nord il y avait des listes « abertzale » dans dix villes de plus de 3.500 habitants et complètes ou non, dans au moins une vingtaine de communes de moins de 3.500 habitants.

Il s'agissait, dans les villes notamment, de candidatures unitaires, associant les différents partis basques. Cependant, il y avait des candidats « abertzale », issus du parti EMA, sur des listes dirigées par des candidats PS à Hendaye et à Saint-Pierre-d'Irube. Cela pose le problème de l'autonomie de la gauche « abertzale ».

Les listes « abertzale » mettaient l'accent sur les mesures de revitalisation économique indispensable, mais aussi sur le bilinguisme et la culture basque (en demandant que 1 % du budget municipal soit consacré à la langue et à la culture basques).

Au total, les listes « abertzale » obtiennent environ 8.500 voix, soit 11 % des suffrages (environ 6.470 voix au 1<sup>er</sup> tour, soit 9,26 % des suffrages dans les villes de plus de 3.500 habitants).

Dans dix communes au moins, de moins de 3.500 habitants, les listes « abertzale » atteignent une moyenne de liste supérieure à 10 % (supérieure à 20 % dans cinq communes, égale à 40 % environ dans deux communes « St-Jean-le-Vieux et Uhart-Cize »).

Dans les villes, les succès des listes « abertzale » sont très nets :

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
	% des suffrages exprimés	Nombre d'élus
Happaren	23,48	3
Mauléon	17,01	2
Ustaritz	16,39	Ballot
Bianitz	13,50	Ballot
Ungagne	12,96	1
St-J. de Luz	8,56	-
Hendaye	8,22	-
Ciboure	7,14	-
Bayonne	6,50	1
Anglet	4,88	-

(1) en dépassant la liste d'union de la gauche

Dès l'élection terminée, les élus « abertzale » de Hendaye et Bayonne se sont examinés en euskara lors de l'installation du conseil municipal, et celui d'Hendaye a demandé que le drapeau basque (Ikurrina) soit hissé sur la mairie (le maire PS doit y réfléchir !).

En Corse, étaient présentées des listes d'union entre l'Union du Peuple Corse et « A Cuncolta Nazionalista », sous le nom de listes

« Per un'avene corsu », en reprenant obligatoirement au moins les points suivants : l'assainissement des listes électorales, la transparence de la vie communale, le travail pour la langue et la culture corses (en y consacrant 1 % au moins du budget municipal), le développement de l'économie, l'amélioration des infrastructures.

Sans pouvoir préciser le nombre des communes où il y avait des listes d'union nationalisées et sans pouvoir donner les résultats globaux ou partiels de ces communes, l'on peut faire état de succès très importants : à Ajaccio, la liste d'union double presque ses résultats entre les deux tours (de 13,9 % à 23,38 %) et à 5 élus ; celle de Bastia obtient 9,56 % des suffrages et obtient deux élus : Max Simioni (UPC) et Leo Battesti (Cuncolta) ; celle de Corte remporte 13,08 % des suffrages et un élu ; celle de Porto-Vecchio recueille 7 % environ des suffrages.

Les élus nationalistes ont déjà bien entamé leur travail à Ajaccio, ils ont réussi à obtenir l'autorisation d'« I Musini », l'ouverture d'une maternité bilingue, la pose de panneaux bilingues et ont présenté une motion à propos des conflits sociaux en cours, à Bastia, ils ont refusé de voter un budget clientéliste et ont dénoncé des magouilles sur les appels d'offre.

En Occitanie, le « Parti Occitan » a trois élus à Béziers, deux à Aix-en-Provence, un élu dans différentes communes : Puy-laurent (Tarn), Six-Fours (Var), Panniers (Ariège), Bergerac (Dordogne) ; à Orthez (Basses-Pyrénées), un candidat occitan d'« Ento-Pais » (?) est élu sur la liste des Verts qui obtient 18 % des suffrages. Enfin, Aillou, dirigeant du « Parti Occitan » est reconduit comme maire de Saint-Hostien (Haute-Loire).

En Catalogne-Nord, l'Unitat Catalana, qui obtient 3,67 % des suffrages à Perpignan, remporte la mairie d'Opoul, près de Rivesaltes et a des élus dans plusieurs villages.

#### Poussée autonomiste et indépendantiste dans les DOM-TOM

Des progrès des candidats autonomistes ou indépendantistes des DOM-TOM.

En Martinique, après s'être maintenu un quart de siècle, uniquement à Fort-de-France, le PPM dirigera maintenant cinq municipalités. Anne Casaire est triomphalement réélue avec près de 82 % des suffrages (+ 10 %), sa liste obtient 49 sièges (+ 5) sur 53, 25 % des voix, c'est le score moyen record du PPM.

Salon « La Monde », les indépendantistes (du PCM ?) conservent les deux maires qu'ils avaient gagnés en 1983, mais un des deux maires est passé au PPM. Ils obtiennent un siège à Fort-de-France, cinq sièges (sur 33) au François. Le maire de Sainte-Anne, considéré comme écologiste de gauche, est favorable aux indépendantistes. Au François, le maire socialiste en ballottage défavorable est réélu cependant, mais son concurrent proche de l'extrême-gauche indépendantiste obtient 30,4 % des suffrages.

Les indépendantistes du Conseil National des Comités Populaires obtiennent plus de

3.000 voix. Les listes du CNCP obtiennent selon les communes, de 3,63 % à 9,36 % des suffrages (à Schoelcher pour ce dernier résultat).

Au total, au moins 12.000 voix se sont prononcées clairement contre les dangers de l'Europe, accusé par l'application de l'Acte Unique en 1993.

En Guadeloupe, cinq des six listes conduites par des membres du PCG ou apparentés, sont réélues dès le premier tour. A Pointe-à-Pitre, le PCG a 34 élus (+ 14) sur 35 avec 86,5 % des suffrages. Aux Aytyres, il obtient cinq élus (sur 43) au premier tour avec plus de 25 % des suffrages. L'UPLG présentait des candidats dans 13 communes (sur 34), elle obtient 6,16 % des suffrages et 22 élus, dont six à Capesterre Belle Eau et deux au Moule, où elle profite de la désunion de la droite.

A La Réunion, le PCR, avec plus de 61 % des suffrages exprimés, remporte les municipalités de Saint-Louis et du Port, et au deuxième tour, celle de Saint-Pierre. En Guyane, il y a l'élection de treize maires de gauche dont dix du PSG.

En Kanaky, le FLNKS remporte 17 maires (sur 32), sa principale composante l'Union calédonienne, dirigée par Jean-Marie Tjibaou, en remporte à elle seule 12 (contre 10 en 1983). Cependant, l'Union calédonienne et Jean-Marie Tjibaou sont mis en accusation par les autres composantes du FLNKS, car, dans certaines communes où les indépendantistes étaient divisés, le RPCR aurait donné un coup de pouce, permettant la victoire de l'UC.

Élément inquiétant à Nouméa, trois listes d'extrême-droite obtiennent globalement 32,7 % des suffrages et 7 sièges, l'UC a cependant un élu avec 5,15 % des suffrages.

Signalons enfin qu'à Papeterie, à Tahiti, le Front de Libération de la Polynésie obtient 4,85 % des suffrages. Une affaire à suivre !

J.-J.

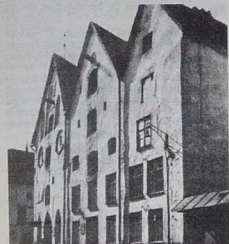
### Progrès du parti gallois

Après l'élection partielle de Glasgow, en novembre, où le SNP de 10 % à 48,75 %, on attendait avec intérêt le résultat de l'élection partielle de Pontypridd au Pays de Galles, fin février, dans une circonscription tenue par les travaillistes depuis 66 ans. Notre ami Syd Morgan, candidat du Plaid Cymru, a fait passer son parti de 5,3 % à 25,3 %, arrivant en seconde position derrière le travailliste (33,4 %), au lieu de 4<sup>e</sup> en 1987. Ce quadruplement du nombre d'électeurs du parti gallois - idéologiquement très proche de l'UDB - est très encourageant à l'approche d'Européennes où le parti gallois espère enlever un siège des quatre réservés au Pays de Galles.

QUESTION A YVES PLASSERAUD :

Qu'en est-il des pays baltes ?

L'hiver 1988-89, particulièrement riche en événements significatifs dans les républiques baltes, a sans doute connu son point d'orgue avec la célébration solennelle de la messe de minuit dans la cathédrale Sainte-Thérèse de Vilnius qui, transformée en musée de peintures depuis 1949, venait juste d'être rendue au culte. Les premiers mois de 1989 poursuivirent sur cette lancée et vit les mouvements de revendication identitaires des trois pays franchir la frontière du non-dit et même pour certaines composantes de ceux-ci, passer - en douceur - de la demande de plus de libertés et de démocratie à celle - jusqu'alors absolument taboue - de la restauration de l'indépendance nationale.



Les « 3 sœurs », maisons hanséatiques à Tallinn (Estonie).

Des différences occultées

Depuis les annexions de 1940 les différences politiques et sociologiques entre les trois pays baltes avaient été plus ou moins volontairement occultées ; cette attitude tenait à trois causes :

- Le monde ne s'intéressait plus guère à la région n'y percevait plus qu'un ensemble indifférencié (quant il faisait encore une distinction entre ces pays et le reste de l'URSS) ;

- Les autorités soviétiques recherchant avant tout la « normalisation » considéraient les différences comme autant de manifestation de « nationalisme bourgeois » ;

- Les Baltes d'Occident anxieux de souligner l'implacable et uniforme

maltéaisance du communisme soviétique n'insistaient que sur le « rouleau compresseur » russe, gommant les spécificités des histoires nationales, notamment post-1945. Ce sont ces histoires nationales - bien réelles au demeurant - qui font actuellement un retour en force sur le devant de la scène.

Parmi les différences héritées du passé, on peut notamment signaler :

- L'influence déterminante du clergé catholique en Lituanie et le fait que dans ce pays encore largement rural et moins « soviétisés » que les deux autres (près de 80 % de Lituanais sont encore de langue maternelle lituanienne !) font que son attitude vis-à-vis des « migrants » russes est moins épidémique mais aussi que son opposition à Moscou apparaît plus naturelle et spontanée ;



Manifestation de Rahravinne (front populaire estonien) à Tallinn en août 88.

- La Lettonie plus laïque et multiculturelle paraît avoir une attitude simultanément plus complexe et plus embarrassée ; on la sent à la fois moins sûre d'elle-même (plus de 40 % de non-lettons de souche) et parfois plus exaltée ;

- L'Estonie se rapproche de la Lettonie mais se présente de façon plus cohérente et méthodique (elle est majoritairement protestante).

Les trois pays ont récemment entraîné dans leur sillage une Biélorussie qui se souvient peut-être qu'elle fit autrefois partie de la grande Lituanie et que le chevalier blanc constituait aussi des armées traditionnelles ; elle s'est doté d'un « Front Populaire » à l'automne 1988.



Vente d'emblèmes lettons devant le château de Riga (Lettonie - 12/88).

Les élections du 26 mars 1989

Le 26 mars dernier, tous les Soviétiques en âge de voter étaient pour la première fois (cette institution a été créée par la récente réforme constitutionnelle) invités à élire leurs représentants au Congrès des députés du

peuple (2.250 membres) ; cet organe, sans autorité directe, se réunira à l'automne 1989 pour élire un président de la République (vraisemblablement Gorbatchev) et les 422 membres d'un Soviet Suprême aux pouvoirs renforcés. Comme on le prévoyait, ces élections libres, les premières depuis 1917 donneront dans les Républiques Baltes une majorité aux représentants des Fronts Populaires.

En Lituanie, le chef de l'État, son Premier ministre et le ministre de la Justice ont été balayés. En Lettonie, un candidat indépendantiste obtint plus de 30 % des suffrages et, en Estonie, les deux principales figures du Rahravinne M. Savisaar et Mme Lauristin ont été élus, par ailleurs le chef de l'État. Le Premier ministre et le

(suite page 19)

Pays baltes... élections et réactions

(suite de la page 18)

Premier secrétaire (ils sont estoniens et pérestroïkistes !) furent plébiscités avec 90 % des voix mais le responsable du KGB local à lui été remercié !

Dans ces conditions, en novembre 1989, lorsque seront élus les Parlements locaux (ce terme remplace actuellement celui de Soviet dans les conversations courantes) on verra sans doute apparaître des chambres à majorité « nationales » et peut-être indépendantistes. Le problème de la formation de gouvernements locaux de la même couleur se posera alors.

Ceci étant, les élections de mars n'ayant pas, en règle générale, revêtu pour le pouvoir le caractère de déroute redoutée (certains responsables « frontistes » ont même retiré spontanément leur candidature pour éviter des défaites trop cuisantes notamment de communistes réformateurs !) la voie devrait en principe rester ouverte pour une évolution ultérieure en douceur.

Les prémices d'une réaction de Moscou

Déjà depuis quelque temps avant les élections, les autorités soviétiques avaient clairement manifesté que les progrès de la Pérestroïka était à leurs yeux incompatibles avec le développement de tendances sécessionnistes au sein de l'Union (cf notamment le discours de Gorbatchev du 28 novembre 1988). Sur le plan local, les Interdivyénii (ou Interfronts) mis en place par les Russes pour faire pièce aux Fronts populaires gagnaient d'ailleurs en influence. Le 14 mars 1989, une réunion réunissait plus de 20.000 Russes à Tallinn pour protester contre la « réestonisation » de la République et notamment contre la réapparition du drapeau estonien au sommet du « Pikk Hermann » tour emblématique de Tallinn. Les mises en garde de Moscou contre une dérive du nationalisme se faisaient de semaine en semaine plus pressantes et plus nombreuses (cf notamment l'article de la Pravda du 22/03/1989).

La brutale et sanglante répression le 9 avril d'une manifestation géorgienne à Tbilissi pourrait bien (mais on observe aussi des contradictions à Moscou !) avoir marqué le coup d'arrêt du Kremlin aux progrès légaux et officiels d'un certain nationalisme minoritaire. La Géorgie, dépourvue de diaspora servant de caisse de résonance, ne bénéficiant pas comme les régions musulmanes d'un contexte international inhibant et



La ville haute et la tour « Pikk Hermann » de Tallinn.

généralement ressentie comme « maffieuse » et un peu marginale par le reste de l'Union, pourrait bien avoir été choisie par Moscou pour signifier aux peuples périphériques dans leur ensemble la fin de la « récréation ».

Le décret soviétique du 10 avril 1989 sur les « crimes contre l'État » qui prévoit des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement pour « actes collectifs » ou ayant des « conséquences particulièrement graves » est également interprété comme une réaction en ce sens dans les pays baltes.

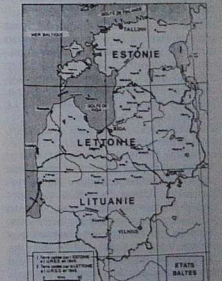
Il faut enfin ajouter que les milieux politiques occidentaux ont, ces derniers temps, laissé entendre de façon non équivoque que toute déstabilisation de l'URSS les inquiéterait énormément et qu'ils partageaient à cet égard les soucis du Kremlin.

Conclusion

L'une des originalités des mouvements baltes a jusqu'à présent été leur caractère légaliste et pacifique ; il est très vraisemblable que, pour l'essentiel les coups d'arrêt cités contribueront en ce qui les concerne à un approfondissement de cette démarche. Les juristes baltes, qui ont parfaitement saisi le message, réfléchissent actuellement pour leurs pays à de nouvelles formes de souveraineté au sein de l'entité politique Union Soviétique. Une indépendance au sein d'une sorte d'ensemble confédéral renouant de façon démocratique avec certaines pratiques de la monarchie austro-hongroise, voire même du Saint Empire Romain Germanique, pourrait selon certains offrir une solution intéressante.



Ancienne résidence du Président de la République à Tallinn.



**ERRATUM :**  
Les autorités face à l'identité balte  
Dans la réponse du bas de la page 19 (colonne du milieu), des erreurs rendent le paragraphe difficile à comprendre. Il fallait lire : « il s'agit question ni d'antifragisme ni d'exclusion, mais il est fortement conseillé aux migrants de faire l'acquisition de biens... ». Dans les parties comminatoires locaux, les tensions sont vives comme au sein des fronts populaires.

## Les institutions bretonnes à la veille de la Révolution

De l'affaire de Bretagne à 1788 par Loëiz Le Bec

Dès 1760, les Etats mènent une politique de harcèlement et de marchandage permanent contre le représentant du roi. Toujours pour des questions fiscales. Ce terrain d'action des nobles bretons est d'autant plus remarquable que leur ordre ne paye pas d'impôt. Ils ne peuvent donc être accusés d'égoïsme de classe. Ils agissent pour le bénéfice de la Bretagne et surtout de la bourgeoisie locale qui supporte avec les paysans l'essentiel de la charge fiscale. Pour les nobles il s'agit uniquement d'une question de prestige social, d'honneur selon leur système de valeurs archaïques issu du passé féodal. Quand le duc d'Aiguillon, gouverneur, exige au nom du roi une nouvelle augmentation des impôts, les Etats uniquement constitués de nobles, refusent, créant ainsi une situation de blocage avec le pouvoir royal. Le parlement soutient les Etats dans ce refus. Son procureur général Caradeuc de La Chalotais va jusqu'à critiquer ouvertement la gestion du duc. Louis XV pour sortir de l'impasse, sermonne le parlement et celui-ci démissionne. Le roi riposte et fait arrêter La Chalotais, ce qui en fait une sorte de martyr et coïncide tous les parlements du royaume contre la décision royale.

Devant cette levée de boucliers, le roi cède et renvoie le gouverneur, tandis que les Etats se soumettent en apparence au souverain. En 1774, après la mort de Louis XV, le jeune Louis XVI cède aux Etats pour calmer la Bretagne, rend ses pouvoirs au parlement et La Chalotais rentre à Rennes. La commission intermédiaire retire de la situation ainsi créée quelques pouvoirs supplémentaires, tandis que parlementaires et nobles se rodent aux luttes politiques par cette querelle juridique. Les événements de l'Affaire de la Bretagne sont déjà des luttes politiques modernes où la Province montre sa capacité de lutte. Mais ce qui manque cruellement aux nobles bretons autonomistes est une conception claire de la Bretagne, qui soit adaptée aux secousses à venir. Ils ne conçoivent leur pays qu'en termes médiévaux d'un héritage sacré à défendre. En aucune façon ces aristocrates ne produisent une idée dynamique, évolutive, d'une patrie à partager avec d'autres groupes sociaux. De façon à chercher à y intégrer ces autres classes sociales, les font de la Bretagne un bien propre à leur classe, un monopole nobiliaire non négociable avec la bourgeoisie et la paysannerie. Car ils devraient pour cela y sacrifier leurs privilèges : les jours du système politique breton sont comptés.

### La rupture du système nobiliaire autonomiste en 1788

La guerre d'Amérique (1788-1783) a vidé les caisses de l'Etat, et de Brienne décide d'imposer les privilèges pour éviter la banqueroute. Les parlementaires de tout le royaume refusent, préférant affronter le roi plutôt que de renoncer à leurs privilèges. La réaction est identique au Parlement de Bretagne qui appelle les trois ordres à se grouper pour une nouvelle épreuve de force contre la monarchie. Mais la situation est différente de celle de l'affaire de la Bretagne, quinze ans plus tôt.

En 1788, les nobles ne défendent plus les intérêts bretons. Ils défendent leurs intérêts de classe en utilisant les institutions bretonnes qu'ils contrôlent. La rupture est immédiate avec la bourgeoisie partisane de l'impôt égalitaire. Organisée par le Bastion, une émeute éclate à Rennes le 2 juillet 1788 et le gouvernement recule tandis que l'agitation nobiliaire s'étend dans toute la péninsule et que l'exemple breton est suivi par la Savoie. L'agitation contraint le roi à accepter pour l'année suivante la réunion des Etats Généraux du royaume. Le 29 décembre 1788, se réunit à Rennes la dernière assemblée locale des Etats bretons en vue de préparer les élections. Mais la rupture de juillet entre nobles et bourgeois n'a fait que s'amplifier et les Tiers-Etat breton présente trois revendications nouvelles sous peine de boycotter l'assemblée.

- 1.) Egalité de tous devant l'impôt.
- 2.) Vote individuel aux Etats et non par Ordre (le système du vote par Ordre donnait automatiquement la majorité aux deux Ordres privilégiés contre le seul Tiers-Etat).
- 3.) Egalité de représentation aux Etats entre le Tiers et les deux autres Ordres.

Ces revendications apparaissent scandaleuses aux privilégiés car elles donneraient le pouvoir à la bourgeoisie aux Etats de Bretagne, le cœur du système nobiliaire de la Province. C'est une vraie révolution avant la Révolution. La noblesse rejette les revendications du Tiers-Etat alors que pour la bourgeoisie il ne s'agit que d'une exigence minimum. Comme toujours lorsque le système politique breton est bloqué, la monarchie en profite pour intervenir. A-t-on peur à Versailles que les Bretons négocient un accord ? Quoi qu'il en soit, le 7 janvier, le comte de Thiard, gouverneur, applique la déci-

sion royale de suspendre les séances. C'est un tollé et Bothorel, procureur-syndic des Etats proteste énergiquement contre cet ordre « contraire à la Constitution bretonne et aux franchises de la Province ». A Rennes, des incidents violents éclatent entre le Bastion et les « Jeunes Gens » ainsi que se nomment les jeunes bourgeois, surtout des étudiants de la Faculté de droit. Le 27 janvier, on compte trois morts, ce sont les premiers tués de la Révolution qui bientôt ne les comptera plus.

La rupture semblant totale, il faut bien se résigner à ce que chaque Ordre élise ses députés séparément. Dès le 16 mars, Le Tiers procède aux élections par sénéchaussée où l'on rédige un cahier de doléances, tandis que le bas-clergé procède par évêché, séparé du haut-clergé. Celui-ci siège à Saint-Brieuc avec la noblesse et les discussions sont très vives entre privilégiés, mais ils décident enfin de faire des concessions pour sauver ce qui peut encore l'être du système nobiliaire. Chose inouïe quand on verra par la suite l'égoïsme de classe absolu de la noblesse française, ils acceptent une égale répartition des impôts et le doublement des députés du Tiers, mais à condition que ces réformes soient appliquées par les Etats de Bretagne.

Cette dernière condition indique fort bien la nature de l'acceptation d'une perte partielle des privilèges : le sentiment autonomiste semble l'emporter sur les considérations de classe, ce qui est exceptionnel ! En toute logique impériale le roi refuse ce qui pouvait constituer la base d'un consensus nouveau en Bretagne entre les deux classes rivales et de là un renforcement de la lutte contre l'absolutisme pour l'autonomie. Le roi casse la décision de la noblesse bretonne et celle-ci, qui vient de faire montre d'une maturité politique exceptionnelle en négociant avec la bourgeoisie, se braque à fond contre la décision royale.

Elle boude littéralement les Etats Généraux en refusant d'y envoyer ses députés ! Cette erreur politique monumentale demeure incompréhensible et dément sentimentale des nobles bretons vis-à-vis de la personne du roi. Négocier avec la bourgeoisie c'est de la politique, mais se faire désavouer par le souverain, c'est un affront. Comme on ne peut rien contre le monarque absolu sur le plan personnel, on se fait par dignité. L'unique chance de sauver la Constitution bretonne en la modernisant vient de s'engloutir définitivement dans le silence absurde d'une aristocratie victime d'un système de valeurs féodales brisant un savoir-faire politique indéniable.

## La Chambre d'Agriculture du Finistère face au progrès social

1937-1939

Concernant la procédure d'extension des conventions collectives, la Chambre demande que : « L'extension ne pourra en aucun cas être prononcée contre l'avis de l'assemblée permanente des présidents des Chambres d'Agriculture ou des Chambres d'Agriculture intéressées ». Comme les salariés agricoles ne sont pas représentés dans ces institutions, ils ne pourront pas faire entendre leurs voix... on imagine quelle sera l'opinion de ces présidents...

L'année suivante, elle condamne la loi de 40 heures : « Se déclare résolument opposée à toute réglementation rigide et générale de la durée du travail des salariés agricoles ». Flexibilité, quand tu nous tiens !

« Considérant qu'en ces conditions, la diminution du travail salarié devrait être compensée par l'accroissement du travail patronal et familial, ce qui serait inhumain et accélérerait la désertion rurale ». « Travailler c'est se faire des muscles », disent pourtant les exploitants.

Concernant les conventions collectives du travail, De Guébriant demande que les syndicats mixtes (patrons-ouvriers) soient représentés au même titre que les autres. De plus, il demande que les conventions collectives puissent prévoir certaines conditions spéciales pour le travail des vieillards, des infirmes ou des personnes à capacité de travail réduite, utilisées sur l'exploitation à de menus travaux, et à titre d'assistance ». On sait que ce sont ces catégories-là qui furent les plus exploitées.

En 1938, Belbeoc présente un rapport à la Chambre sur le logement rural. L'état défectueux des logements est cause d'exode rural. Il prévoit un système d'aide lié au nombre des enfants. Il faut signaler que De Guébriant a toujours été partisan d'une forte natalité, surtout chez les ouvriers agricoles. Cette forte natalité permettait ensuite de peser sur les salaires.

Dans son allocution en novembre 1938, De Guébriant parle de la mobilisation de la main-d'œuvre agricole : « Concernant la main-d'œuvre agricole, la qualité morale importe plus que la valeur technique », dit-il. Plus loin il explique cette phrase en refusant que l'évacuation des départements frontaliers n'amène en Bretagne des mineurs, des métallurgistes, des ou-

vriers du textile, des équipes d'ouvriers coloniaux. Il ne faut pas que les salariés agricoles bretons se mêlent aux autres ouvriers de l'industrie.

« L'avenir de la race et aussi de l'intelligence l'exigent ». Quelle belle conclusion...

Cette même session est consacrée aux assurances sociales. Les salariés agricoles demandent la fusion de leur régime avec celui des ouvriers du commerce et de l'industrie. La Chambre d'Agriculture s'y oppose, sous prétexte que cette fusion :

1. n'améliorerait pas en soi le sort des ouvriers agricoles.

2. ferait perdre à ces derniers le bénéfice de simplifications incluses dans le régime agricole.

3. risquerait par le fait même d'augmenter les préventions des milieux ruraux contre les assurances sociales.

4. rendrait par conséquent plus difficile en agriculture l'application de la loi sur les assurances sociales.

5. et aboutirait donc peut-être à l'opposé du but poursuivi qui est l'amélioration du sort des travailleurs de la terre.

L'année suivante (1939) De Rodellec discourt de la mobilisation agricole. Il est encore question de la race à préserver et à ménager, de « son avenir à assurer en maintenant dans toute la mesure du possible le rythme des naissances ».

Dans la session de novembre, en réponse à un quatrième envoyé par l'assemblée permanente des présidents des Chambres d'Agriculture, la Chambre d'Agriculture du Finistère se plaint du manque de main-d'œuvre, plus loin, elle signale « le danger qui peut résulter du fait que de nombreux agriculteurs ont été requis pour travailler dans les usines. On peut craindre que beaucoup d'entre eux ne s'acclimatent aisément à cette nouvelle condition qui leur assure un salaire fixe supérieur au profit qu'ils retirent de leurs exploitations agricoles ». Que dire alors des salariés agricoles qui, en Allemagne, ont goûté les horaires fixes !

Dans ce même questionnaire, la Chambre d'Agriculture refuse l'envoi des chômeurs de l'industrie dans l'agriculture ; il ne faut pas que ces deux mondes communiquent. Plus loin, elle réclame un maximum pour les salaires des ouvriers agricoles.

Le fonctionnement des Chambres d'Agriculture est interrompu pendant la guerre. De Guébriant est appelé à de hautes responsabilités à la tête de la Corporation paysanne. Il part alors essayer d'appliquer les idées qu'il a tout le temps défendues à la tête de la Chambre d'Agriculture du Finistère et à la tête de l'Office central de Landerneau : travail, famille, patrie.



Après 1945.

Après la Libération, la création de la CGA et la politique menée par Tanguy-Prigent vise à écarter De Guébriant. Néanmoins, après un court intermède, il reviendra à la tête de la Chambre d'Agriculture du Finistère. A la session de juin 1949, il laissera éclater son regret de la Corporation paysanne : « Le régime nouveau avait donné certains pouvoirs, certaines attributions, très insuffisants à mon sens aux Fédérations d'exploitants agricoles.

Encore que partiellement déposés de leur caractère représentatif de la profession, de leur caractère corporatif pour tout dire, puisqu'en étaient exclus, pour des raisons dans lesquelles je ne veux pas entrer ici, les propriétaires fonciers et les ouvriers agricoles, les Fédérations avaient conservé une partie du prestige attaché aux unions régionales corporatives.

La période qui suit la Libération voit le triomphe des idées progressistes, triomphe qui culmine avec la participation du PCF au gouvernement. Cette période est capitale pour la compréhension du système de protection sociale actuel. Les salariés agricoles demandent à être rattachés au régime général. « Il est hors de doute que les salariés agricoles doivent bénéficier des mêmes avantages que les autres »

(à suivre)

## Cinéma

### Succès du 10<sup>e</sup> Festival du film et de la télévision des Pays Celtiques

Les bannières des pays celtiques ne flottent plus sur Roscoff où s'est terminé le 17 mars dernier le Festival du Film et de la Télévision des Pays Celtiques. Mais il est important de tirer le bilan de ce festival.

Il a regroupé plus de 250 professionnels du cinéma et de la télévision, mais avec une présence relativement faible des professionnels de l'audiovisuel breton, ce qui est regrettable. Environ une trentaine de journalistes ont fait le déplacement de Roscoff pour couvrir le festival.

En plus des projections, des débats importants ont eu lieu pendant le festival, tournés en grande partie vers l'Europe; ainsi le débat sur le plan Eurimages (mais il n'y a pas encore de décisions prises quant à l'aide à la création cinématographique et audiovisuelle en Europe), ou la présentation du plan MEDIA 92 et de BABEL (Broadcasting Across the Barriers of European Languages), dans lequel est prévu un développement de l'audiovisuel dans les régions. Si le débat sur la télévision de haute définition a pu paraître très technique, la conférence de Pierre Juneau, président de la Société Radio-Canada (CBC), sur l'utilisation possible des nouvelles technologies par les minorités culturelles, a beaucoup intéressé les participants. La présentation du « White Paper », sur les projets de restructuration de l'audiovisuel britannique, a aussi été un temps fort du festival; les inquiétudes des professionnels des chaînes de TV et des sociétés indépendantes, et plus particulièrement des professionnels écossais, devant la privatisation accrue, ont été notées par le représentant du Home Office, venu à Roscoff.

Des rencontres entre professionnels des différents pays celtiques ressortant aussi des résultats concrets: ainsi a été mis sur pied un projet d'émission de télévision mensuelle commune aux différents pays celtiques, impulsé par FR3; il devrait se concrétiser à l'automne prochain. Un accord a également été établi pour un travail commun entre les cinémathèques des différents pays celtiques.

Des salles de projection étaient mises à la disposition des délégués pour le visionnement des œuvres présentées, permettre des échanges entre professionnels et faciliter d'éventuelles transactions; s'il est difficile d'apprécier le montant de celles-ci, il est sûr que cette opportunité a été largement utilisée.

L'Association internationale du film et de la télévision celtiques a tenu son assemblée générale pendant le festival. Owen Edwards, encore actuel directeur de SAC, quatrième chaîne galloise, a été élu président de l'association. L'association a également accepté la candidature de Gweedore, dans le Donegall, en Irlande, pour l'organisation du 11<sup>e</sup> festival qui aura lieu du 2 au 6 avril 1990. Cette assemblée générale a également mis à



Un nouveau bulletin interceltique.



Rab C. Nesbitt's seasonal greet. Primé (variétés). Ecosse.

cent sur la nécessité d'accroître dans l'association le rôle des sociétés et des professionnels indépendants, pour équilibrer le poids important des douze chaînes de télévision, membres de l'association.

C'est également à l'occasion du festival qu'est paru le n° 0 de « Torc » (mot commun aux différentes langues celtiques), bulletin de l'Association internationale; celui-ci, conçu par « Daoulagad Breizh », et édité par l'association, sera publié à raison de deux ou trois numéros par an, avec des articles au moins bilingues (français/anglais), sinon trilingues (avec une des langues celtiques).

Signalons enfin le succès des projections payantes de films des pays celtiques à Lesneven, Landivisau, Landerneau, Plouescat, et celui (plus difficile à apprécier), des séances gratuites organisées à Roscoff.

L'exposition organisée à Expolangues par le Bureau Européen des Langues les moins répandues, a également été présentée à Roscoff. Elle donnait une information très intéressante et très claire sur les langues minoritaires européennes. Un livre, qui sera très utile, doit en être tiré.

Dans l'ensemble, ce festival, efficacement organisé, a tenu ses promesses. Plein succès maintenant au festival de Gweedore!

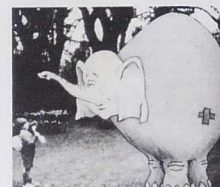
Y.J.



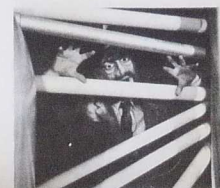
ARENA: « Byrne about Byrne », Ecosse, Variétés, prix innovation.



Bread + Honey (prix 1<sup>er</sup> œuvre). Irlande.



« A' Dannsa Ri M' Fhailleas ». Documentaire. Ecosse.



« Our words jump to life ». Belfast, prix Jeunesse.

## Lectures

### Le pays de Fougères

« Le Pays de Fougères » (cf PB n° 282) tient bon la route et se consacre toujours à tous les aspects historiques, économiques, littéraires... de l'ancienne capitale de la chaussure et de sa région. Elle compte désormais dans ses membres un docteur en lettres: René Cintré, auteur d'une thèse-fléuve sur les limites franco-bretonnes au Moyen-Age, soutenue face à un jury comprenant notamment J. Kervé. Le n° 72 de la revue contient principalement une étude sur les réfugiés espagnols dans le pays de Fougères de 36 à 40, étude où références et statistiques administratives n'éclatent pas la comparaison que l'on peut ressentir à l'évocation des tribulations de ces exilés du franquisme parqués dans des conditions pas toujours brillantes. J. Cucarull, son auteur, est lui-même petit-fils de réfugié espagnol, ce qui augmente la dimension humaine de l'article. Dommage qu'il ne soit illustré que de photographies représentant l'hébergement des réfugiés à Bayonne. La mémoire collective fougéraise n'a-t-elle pas de documents à fournir sur cette époque? D'autres contributions sur P. Grassou, peintre raté immortalisé par Balzac; sur la vie scolaire dans le canton de Saint-Aubin du Cormier; sur le corcier, arbre symbolique de la région, un souvenir d'apprentissage dans les années 20 enfin closent un numéro riche et varié, aux articles parfois un peu scolaires mais qui interpellent votre mémoire. (Le n° 20 F; abonnement 4 n°, 70 F; « Le Pays », BP 245, 35302 Fougères Cedex).



Lliwiau (Galles), prix Fiction.



Jabas (Galles), prix de l'Esprit du festival.

### Contes du bout du monde

de Jeanne Nadert

Joindre l'utile à l'agréable est souvent difficile. C'est pourtant ce qu'ont réussi les Editions Calligrammes de Quimper, en publiant ces contes et légendes de la région du Cap. Parmi ces histoires, ma préférence va à la « Maitresse de Tidour ». Voilà une femme qui ne s'en laisse pas conter et qui met en échec, lors d'une saisie, cette sordide coalition des différents pouvoirs représentés là par un hussier, un gendarme et un curé. C'est d'une actualité brûlante, surtout dans les campagnes, avec la multiplication des cas difficiles. A méditer... On appréciera aussi « la rose de Prumelin ».

Tout cela se lit facilement, d'un bout à l'autre. Si le lecteur a une connaissance même succincte de la langue bretonne, il appréciera tous ces jeux de mots, ces clinfs d'œil que fait l'auteur en utilisant notre langue.

**A LOUER GITE RURAL spacieux dans les Monts d'Arrée. Location à la semaine. S'adresser au journal (A.05).**

### La question d'Irlande

par Jean Guiffan



On se souvient de l'excellent ouvrage de J. Guiffan et J. Verrière, réédité en 1972, « L'Irlande, milieu et histoire ». Cette fois, c'est chez les éditions « Complexe », en collection de poche que Jean Guiffan nous propose, en 250 pages, un exposé complet et précis de la question d'Irlande, à partir des racines historiques de l'Irlande, il y a plus de 2.000 ans. Le premier chapitre couvre, en une cinquantaine de pages, la période des origines à 1867. Le second va de 1867 à 1922, encore en une cinquantaine de pages. Le 3<sup>e</sup> va de 1922 à nos jours. Le dernier chapitre, encore en une cinquantaine de pages, fait le point sur le problème irlandais actuel. Avec précision, mesure et franc-parler, l'auteur évoque la discrimination, la ségrégation, les combats pour l'égalité et pour la réunification.

Notes, documents, chronologie, bibliographie et index achèvent cet instrument de travail peu coûteux et très riche.

Le tableau des formations politiques irlandaises, que l'on avait déjà vu dans le tome 5 de l'histoire de la Bretagne et des pays celtiques 1983, Jean Guiffan est l'auteur attiré de tout ce qui concerne l'Irlande dans cette collection), est ici mis à jour (fin 88!). Un outil de connaissance et de réflexion sans passion.

### Armor Magazine : 20 ans

« Lorsqu'on a pour seule richesse la passion, la démarche est plus discrète, moins voyante mais servie par la ténacité, elle finit par déboucher sur le concret et le durable ». C'est ce qu'affirme Yann Polivet, directeur d'Armor Magazine, dans son éditorial, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa revue mensuelle. Abonnement annuel 120 F. Point: Saint-Jacques, BP 123, 22404 Lamballe Cedex.

On est toujours étonné de la masse d'informations de tous ordres, excepté, peut-être, dans les domaines politique et social.

### Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

A adresser à UDB, BP 215, 44007

Nantes Cedex.

**Livres**

**ACTUALITÉS**  
des éditions  
en langue bretonne



**Le point sur  
l'édition en breton**

Keleier an Embann (revue Skol 88/89/90). Un fascicule indispensable pour quiconque veut connaître l'actualité des éditions en langue bretonne. Ce numéro recense et résume toutes les publications de l'année '88, classées selon leur genre : essai, poésie, littérature, science, histoire, livres pour enfants, BD, traductions, dictionnaires, périodiques. Un bon cru que cette année passée, comme le souligne Paskal ar Marc'heg, directeur de la revue, puisqu'une trentaine de volumes inédits en breton ont vu le jour, la qualité de l'impression accompagnant celle des textes signés aussi bien par nos valeurs consacrées (Maodez Glanndour, Aboezen, E. Ar Barzhig...) que par les auteurs les plus jeunes et les plus novateurs (B. Tangi, K. Kedez...), soutenus par des maisons d'édition aussi dynamiques que An Here, Al Liamm, Keit Vimp Bev, Hor Vezh et Al Lanv. Notons l'initiative éminente de Tudual Huon qui a repris un scénario achevé du regretté Erwan Ker-veilla pour le mettre en images, ce que l'ancien collaborateur de **Yod-Kerc'h**, disparu en 1984, n'avait pas eu le temps de faire. Cela donne la BD **Kala-Mae** qui conjugue le graphisme talentueux de T. Huon et l'imaginaire doux-amer d'E. Ker-veilla. (KAE, 10 F, 5 Straed Barjule, 44490 Ar Groazig).

N.D.L.R. - Pour la graphie minoritaire, il faudra consulter un autre catalogue !

**Lettre du GDM**

Le numéro d'avril de cette publication trimestrielle fait un tour des minorités persécutées, du Moyen-Orient au Tibet en passant par l'Afrique et l'Amérique du Sud. Il est temps que les droits des minorités « soient aussi activement dénoncés, quand ils sont violés, que les Droits de l'Homme ». (G. Chaliand).

En document, le texte de J.P. II « pour construire la paix respecter les minorités ». Des nouvelles brèves et la liste des publications récentes sur les minorités. GDM, 68 rue de Babylone, 75007 Paris.

**Les Pays Baltes**

A peine l'interview d'Yves Plasse-raud sur les Pays Baltes était-elle sous presse que nous recevions le livre d'Yves Plasse-raud édité par le GDM (70 F au GDM, 68 rue de Babylone, 75007 Paris). Après une période d'oubli depuis 1945, les trois républiques baltes occupent le devant de l'actualité, avec un renouveau national à la fois vif et sûr. Dans ce petit livre, très bien présenté, d'une centaine de pages, préfacé par Marc Ferro, on apprend que la révolution bolchevique a commencé dans les Pays Baltes, mais que l'historiographie communiste n'en parle pas : la révolution doit rester aux Russes comme la Révolution de 1789 doit rester aux Parisiens, une analogie qui en appellera d'autres. Le préfacier évoque la terreur et la rigueur et la contestation balte d'aujourd'hui.

Le livre se présente sous la forme de trois monographies, l'état actuel des trois populations, puis leur histoire spécifique (évoquée aussi dans le PB de mars), à grands traits certes, mais sans omettre les précisions indispensables à la compréhension de la situation présente. Des cartes et des bibliographies complètent chaque chapitre, dans un domaine où le manque d'ouvrages récents en langue française est criant.

Des documents annexes nous permettent d'accéder à des textes parfois inédits en français (pacte de non-agression Lettonie-URSS de 1932, pacte d'entente de 1934, le programme du front populaire estonien de 1988, la déclaration de souveraineté de l'Estonie de 1988). Bref, un livre essentiel pour la compréhension de la situation en Europe de l'Est et en URSS en particulier.

J.J.M.

Yves PLASSE-RAUD  
**LES PAYS BALTES**  
préface de Marc FERRO



**Celtomania 1989**  
Nantes  
du 19 au 27 mai 1989

La diffusion culturelle bretonne en Loire-Atlantique est le fait d'associations spécifiques souvent isolées et autarciques. Le manque de fête importante à vocation bretonne et celtique (en particulier à Nantes et dans son agglomération), entraîne depuis quelques années une « sous-reconnaissance » et une sous-médialisation néfaste à l'identité de la métropole et du département.

De ce constat est né « Celtomania » qui regroupe différents partenaires sur une même affiche, en proposant des manifestations très diverses pendant une semaine. Cette création est portée par la concertation inter-associative et conduit à une dynamique collective en matière d'action culturelle bretonne.

**Celtomania**

• **MUSIQUE :**  
Alain Stivell en concert, vendredi 19 mai, 21 h, salle de l'Escall, ST-SEBASTIEN (44).

Musiques au Pub, samedi 20 mai, jusqu'à 4 h du matin, Café Le Bacardy, 5 quai Henri Barbusse, NANTES.

Nyah Fearties, folk-rock écossais, mardi 23 mai, 21 h, le Diapason FJY, Porte Neuve, NANTES.

Variétés celtiques, conte, poésie, musique, sketches, jeudi 25 mai, 20 h 30, Communis de la Gobinière, av. Félix Vincent, ORVAULT.

• **CINÉMA :**  
Semaine du cinéma celtique au Concorde, 79 bd de l'Égalité, NANTES.

• **DANSE :**  
Envod du Pays Nantais, assemblée, concours de danse, musique, chant, jeux, etc., dimanche 21 mai, 14 h 30, salle de l'Escall, SAINT-SEBASTIEN.

• **FEST NOZ des retrouvailles.**  
Samedi 27 mai, 21 h, Le Majestic, 30 place J. Macé, NANTES.

• **EXPOSITIONS :**  
La Bretagne sous la Révolution française, du 22 au 27 mai, Communis de la Gobinière, av. Félix Vincent, ORVAULT.

La Veuze : l'autre cornemuse bretonne, du 22 au 26 mai, au Diapason, FJT Porte Neuve, NANTES.

Celtomania : une co-production, Alternantes FM, amicale Kendalc'h Pays Nantais, association des sonneurs de Veuze, Café Le Bacardy, cercle breton de Nantes, centre culturel breton d'Orvault-Orvez, cinéma Le Concorde, Foyer des jeunes travailleurs, Porte neuve, avec le concours de la ville d'Orvault, du Conseil général de Loire-Atlantique et de Nantes Musiques.

**SELAOÛT**

**Rock'in Breizh !**

E.V. « Shamaani » (EV 004-DAN 230 - Gwen Kivi Production, Distribution Danceteria)

E.V. n'est pas un groupe inconnu pour les fidèles lecteurs qui, la bande de leur « Peuple Breton » à peine arrachée (fébrilement...) se précipitent (non moins fébrilement) sur leur page préférée...

Selaout a déjà salué la sortie du premier mini 33 tours du groupe, « Skorn » (1) et signalé sa participation à la compilation de rock interceltique « Keltia Rok » (2).

Installé à Nantes, E.V. se revendique comme un groupe « celto-finnois ». A juste raison, puisque deux de ses musiciens sont Finlandais. Jari à la basse et au chant, Kari à la batterie, et les deux autres, Bretons : Gwelits à la guitare et au chant et Sylvain, nouveau venu, aux claviers.



Le créneau choisi, donc, c'est le rock. Résolument. Un rock celti-finnois, evel just (hag evit plijadur !). Un rock que ses promoteurs définissent aussi comme « un hymne à la nature violente et possessive, aux incantations sauvages, à une primitivité venue du fond des âges ». On peut dire que « Shamaani, le nouveau 45 tours d'E.V. correspond bien à cette double définition.

Deux titres en Finlandais, deux autres en breton scellent ce pacte original. Le résultat surprend mais ne choque pas. Quant à la sauvagerie, la primitivité, je préfère vous laisser le soin de les découvrir par vous-même, tout en vous assurant qu'il ne s'agit pas de publicité mensongère. Ecoutez « Anna Mulle » et surtout « La-var-din », vous m'en donnerez des nouvelles.

Ma première impression trouve ici sa confirmation : E.V. a l'étoffe d'un grand groupe de rock.

**DISQUES**



**DAZONT :** « War Douar Breizh » (Production et distribution Dazont)

Georges L. JOUIN « The king of kof ha kof » (ST 379 389, Production Abaran, Distribution Breizh)

Attention ! Georges L. Jouin récède...

Je dirais même plus, Georges L. Jouin aggrave son cas en frappant haut - carrément au sommet de la hiérarchie rock'n rollienne - et fort... Circonstance atténuante, il y a un bon moment que sa cible - The King en personne - a déserté le champ de bataille, préférant l'overdose au rah-loukoum aux feux, brûlants, de la rampe.

Perpétué à titre posthume, l'attentat, certainement prémédité, n'en reste pas moins extrêmement grave.



relevant à la fois du crime de lèse-majesté et du blasphème. Auprès de Georges L. Jouin, Salman Rushdie fait figure de gamin et notre homme peut craindre les foudres de la secte des « adorateurs d'Elvis ».

La pièce à conviction ? Le deuxième 45 tours de G.L. Jouin, tout chaud dans les bacs des disquaires, insolemment (et imprudemment) intitulé « The King of kof ha kof ».

Le malfaiteur pousse le vice jusqu'à sérieusement améliorer sa technique qui, il faut bien le reconnaître, était un peu faiblarde pour « Kavomp ar Goulou », son précédent méfait, et n'hésite pas à s'entourer de complices de haut-vol, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, des musiciens de Hubert Félix Thiéfiaine.

L'affreux ne cache pas ses intentions : faire de « The King of kof ha kof » l'hyme du « folk alternatif breton » (« Ouest-France » du 18 avril) et menace de frapper un grand coup : un 33 tours dans quelques mois. Arrêtez-le !!!

Le rock breton et en breton fait donc de plus en plus d'adeptes et c'est tant mieux. Révélation bretonne du disque Keltia Rok (voir plus haut). Dazont, jeune groupe et groupe de jeunes, vole de ses propres ailes en produisant son premier 45 tours. Non sans avoir subi quelques transformations puisque le chanteur du groupe est devenu, si je puis dire, une chanteuse : Mona Lanvellec, soutenue efficacement par lvi Ar C'horr à la guitare électrique, Nicolas Davalan à la guitare basse et Kerloun à la batterie.

Une première (auto) production plutôt réussie avec « Enez Sun » ; et surtout « War Zouar Breizh » ; en deux titres, Dazont nous sert un rock mélodique bien construit autour de la voix originale de Mona. Mais une (auto) distribution assez mal assurée. On peut cependant commander le disque à Skol An Ensav, 8 rue Hoche à Rennes (30 F).

Dazont ? Une affaire à suivre.

**SOLDAT LOUIS :** « Martiniquaise »  
Soldat Louis a le vent en poupe. Mais il faut dire que nos Lorientais en bordée mènent bien leur barque. Leur premier 33 tours judicieusement titré « première bordée » (3) a fait un malheur. « Du rhum, des femmes... » leur 45 tours extrait de l'album est resté plusieurs semaines de suite classé dans les premières places du Top 50. Et le groupe espère bien renouveler l'expérience avec un second 45 tours, « Martiniquaise » également titré de « Première Bordée ».

« Martiniquaise » ? Un vrai plaisir pour l'oreille, un régal ! Soldat Louis a toutes ses chances de casser une nouvelle fois la baraque. Bon Vent !

Pierre MORVAN

- 1) « Peuple Breton » n° 283-284
- 2) « Peuple Breton » n° 298
- 3) « Peuple Breton » n° 299

**Le mois prochain :**  
Annkriz et Maripol

Expatriation

C'est un Breton déraciné qui vient par la présente solliciter un modeste réconfort moral. Tombé en arrêt devant le « Pobl Vreizh », gare St-Lazare, j'ai aussitôt décidé de m'y abonner, avant même l'avoir feuilleté.

Originaire du Trégor (Priel, e-kichen Landreger !), voilà un mois que je suis sur Paris et que je vis mon expatriation avec une amertume grandissante. En fait, je m'efforce de subir cette situation avec le maximum de détachement, aidé en cela par les chansons de Servat, qui me sont sans cesse présentes à l'esprit. Mais, c'est dur... Le soir, quand je réintègre ma chambre, en foyer, le gwenn ha du flotte au mur, au-dessus du radiateur ; il est là pour me rappeler de ne pas devenir parisien !

Fuisse votre action, entre autres, contribuer à changer les choses en Bretagne et permettre à ses fils d'y vivre !

E.L.F.

Réactions « à chaud » après les municipales

Voici quelques années que chaque fois que je le peux j'accorde mon soutien aux idées de l'UDB en lui apportant ma voix.

Cette année, dans ma commune, j'ai encore pu le faire. Cependant l'électrice de base que je suis s'interroge ? D'abord sur moi : je lis le journal mais pas tous les jours, je lis le PB et écoute les infos régionales, mais à des heures très ciblées. Il me semble ne pas avoir entendu beaucoup parler de l'UDB... dans ce scrutin qui doit représenter pourtant un enjeu très important pour vous (J'admets, bien sûr, que j'aie pu passer à côté de l'information). Mais, stupéfaction aux soirs des résultats, quasi mêmes scénarios et on peut même parler d'absence totale de l'UDB lors des décrochages régionaux de FR3. J'avais pourtant entendu dire que des membres de l'UDB se présenteraient par exemple sur des listes communales avec les écologistes. Alors où êtes-vous ? N'y a-t-il pas quelque part à l'UDB un porte-parole, car même si on n'adhère pas au culte de la personnalité, ce n'est pas une raison pour être absent.

Vos combats de ces années passées doivent être poursuivis car ici et là ils portent leurs fruits, mais il reste tant à faire... La Bretagne a besoin de vous et n'hésitez pas à le lui rappeler.

Enfin et pour conclure, pour ceux qui seraient tentés de penser qu'il est toujours facile d'écrire une lettre depuis son petit lopin de terre, pensez qu'il faut aussi quelque part de simples « électeurs de base ».

Bien cordialement,

Y., Lannion

N.D.L.R. :

Effectivement, l'UDB, présente dans une centaine de communes avec environ 250 candidats, présente aussi dans la plupart des villes bretonnes, a été peu évoquée les soirs d'élections. Par commodité et parfois délibérément, les journalistes ont appelé « écologistes » des listes alternatives ou la composante UDB, ou bretonne progressiste, se trouvant représentée, parfois largement (Lorient, Quimper). A l'inverse, lorsqu'on a présenté à FR3 le cas de St-Malo (Union PS-PC-UDB-Divers gauche), on a « oublié » l'UDB, pourtant bien représentée et artisan de l'union.

La radio a été un peu plus explicite, mais à peine, parlant de liste socialiste alors qu'il s'agissait d'une liste PS-PC-UDB (Lannion).

Par contre, la liste PC-UDB de Vannes a été mentionnée, peut-être parce que son résultat a été plus modeste. Les « verts » eux-mêmes ont tenté de monopoliser à leur profit le bon résultat des listes alternatives. Notre porte-parole à réagi, les médias ont été alimentés en réactions de l'UDB. Si les Bretons ne les ont pas entendus ou lues, c'est qu'effectivement il y a un problème.

En regardant de près « Le Monde », du mardi suivant les élections, on trouve mentionnés les élus UDB pour les gran-

des villes, parfois bizarrement transformés en UDF (Orvault) ! Depuis 1986, nous nous heurtions à des difficultés accrues à FR3 et en page « Bretagne » d'« Ouest-France » ; ou bien les journalistes sont envahis par les classifications hexagonales et classent l'UDB en « divers gauche », ou bien ils censurent tout simplement nos interventions. Dans ce cas, il nous faudra, il vous faudra protester avec force et trouver les moyens de nous faire entendre. Il n'y a pas de démocratie sans information honnête.

Des Nantais et la Bretagne

Ci-joint un chèque de réabonnement de soutien au PB. D'origine nantaise, et donc bretonne, j'aimerais beaucoup que vous expliquiez les raisons qui font qu'un nombre (non négligeable) de Nantais, notamment chez les plus de 50 ans, ne ressentent pas, ou ne veulent pas ressentir d'appartenance à la Bretagne. C'est presque moi, en effet, qui ai convaincu mon père de cela ! (peut-être l'amalgame avec certains collabos bretons y est pour quelque chose ?).

Bon courage. Kenavo.

Anonyme, Sartrouville

VERTICALEMENT

1. Manifestations délaissées par les forces de l'ordre ; Impuissante à protéger St-Malo, Brest ou St-Nazaire. - 2. Fort utiles sur nos côtes ; Plus timide à Sizun qu'à Landerneau. - 3. Pont vannetais ; Les Normands eurent des raisons de s'en plaindre. - 4. La fin d'un premier jour ; Sacrifiée à Hennebont ; Auteur du Négrier (initiales inversées). - 5. De bas en haut : en Bretagne on n'en est jamais très loin ; Article. - 6. Dans le désordre ; nécessaire aux activités du I horizontal ; la celtic bouleversée. - 7. En Erleven ; Fait chanter les roseaux en Basse Bretagne. - 8. Sur les rives d'un cours d'eau bien connu des gastronomes ; Modifie l'aspect de bien des cours d'eau bretons. - 9. Salaün par exemple ; Inversé ; Astérix l'aurait introduit involontairement dans l'île de Bretagne ; C'est l'heure. - 10. Retint Merlin en Brocéliande ; Compagne du barde.

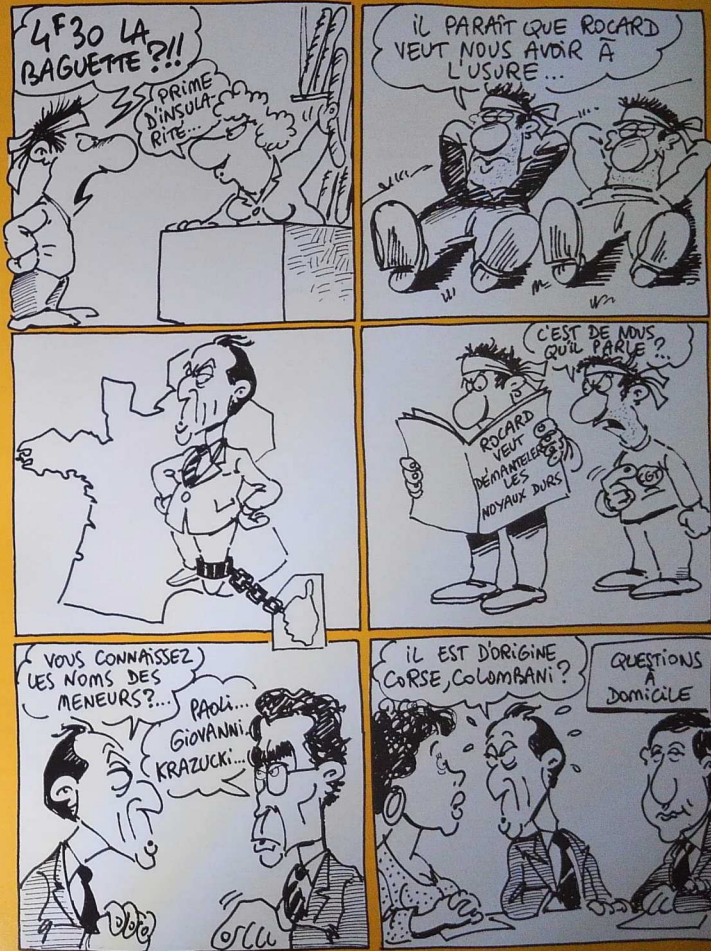
M. ERWAN

Solution du problème n° 11

Horizontalement : I. Argol ; Anna - II. Bouguer ; A.L. (Albert Legrand) - III. Edern ; Cona - IV. Lohéac ; DTN - V. Arne ; Iodées - VI. Ronarch ; St - VII. DNN ; Eh - VIII. Tol (Tolpad) ; Ensav - IX. PA ; Ruine - X. Idiomes ; Sl. (Laurence Sterne) - XI. Sein ; Le Sel.

Verticalement : I. Abélard ; Pk - 2. Rodomontade - 3. Guéhenno - II - 4. Ogre ; Léon - 5. Lunaire - 6. Cocherel - 7. Arc ; DH ; Muse - 8. Ode ; SSI - 9. Nantes ; Anse - 10. Alan Stivel.

CORSICA...



Quelle place  
pour la Bretagne  
dans le Marché unique  
européen ?



Union Démocratique  
Bretonne

La situation actuelle de la Bretagne au sein de l'État français et de l'Europe est étudiée avant les enjeux, les dangers et les voies possibles pour espérer un développement de la Bretagne dans le cadre européen.

Brochure : 21 x 29,7, bicolore : 21 x 29,7, œuvre du secteur « Études et Réflexion » de l'UDB. 20 F (à commander à PPB, BP 301, 22304 Lannion Cedex).

### Amis du Peuple-Breton/Pobl-Vreizh

Vous êtes invités à passer l'après-midi du **7 mai** avec nous.  
Inscrivez-vous vite (p. 3) !

### Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « Peuple Breton » n° 300 du 25<sup>e</sup> anniversaire, avec 36 pages, dont le fac simulé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.

**le peuple breton**  
GRATUIT  
Le n° 300

**SPECIAL**  
**300**

EN 25 ANS

LA BRETAGNE A CHANGÉ!

POBL VREIZH

HISTOIRE

# La Révolution et les Bretons

élans et déceptions

L'ÉVÉNEMENT !



J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier.

« Les Cahiers du peuple breton » n° 3  
Presses Populaires de Bretagne



Comment les Bretons ont-ils participé à la Révolution ? Comment la Révolution s'est-elle retournée contre eux ?

Ce 3<sup>e</sup> cahier du *Peuple Breton*, réalisé par un groupe d'historiens bretons, présente de façon **précise et accessible** la situation de la Bretagne en 1788, les événements de 1789-99 et leurs retentissements en Bretagne. Il fait un **bilan** de la période révolutionnaire pour la Bretagne et de ses **conséquences** jusqu'à nos

jours. Enfin, une **réflexion** sur les « principes de 1789 » nous propose une lecture d'événements qui ont conduit à la disparition de la Bretagne en tant qu'entité politique reconnue et qui ont largement modelé la Bretagne d'aujourd'hui. La question « que faut-il faire maintenant ? » n'est pas éludée.

Un cahier 21 x 29,7, à couverture couleurs, avec des documents originaux et 3 cartes. 20 F franco, à commander au journal.

## Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- « Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ? », 20 F.
- « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F
- « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun. (La Loire-Atlantique est, économiquement, bretonne), 62,40 F.
- « Ces îles qu'on dit françaises », (Corse, Kanaky, Guadeloupe). Dossier, 115 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)